



**RAPATRIEMENT DES MIGRANTS
SUBSAHARIENS**

LES ONG PLAIDENT POUR L'INTÉGRATION

Page 5

COMITÉS OLYMPIQUES AFRICAINS MUSTAPHA BERRAF DÉSIGNÉ PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3151 | Mercredi 2 août 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL, ÉLIMINATOIRES
POUR LE CHAN-2018**

ALCARAZ SE PROJETTE SUR UN AUTRE CHALLENGE



Page 17

57 INCENDIES ENREGISTRÉS

PLUSIEURS WILAYAS EN PROIE AUX FLAMMES

Page 3



PÂTES ALIMENTAIRES

LES PRIX N'ONT PAS AUGMENTÉ

Page 4

ACCIDENTS DE LA ROUTE

52 MORTS EN UNE SEMAINE

Page 5

NEUTRALISÉS À TIPAZA

LES HUIT TERRORISTES IDENTIFIÉS

Page 24



28

cas de brucellose humaine enregistrés en juillet dans la wilaya de Bouira.

52

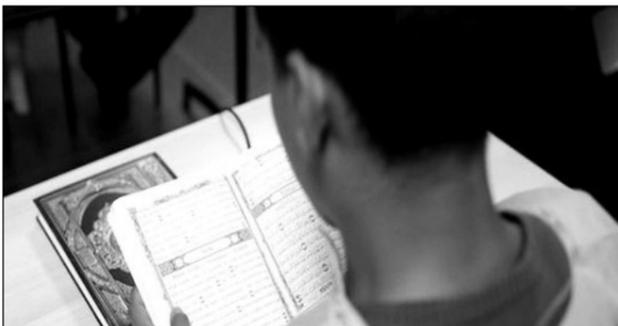
projets d'investissement validés récemment dans la wilaya de M'Sila.

52

personnes décédées dans des accidents de la route du 23 au 29 juillet dernier.

Affluence remarquable aux stages d'apprentissage coranique à Constantine

Au moment où de nombreux élèves et étudiants à Constantine ont hâte, dès la fin de l'année scolaire, de se rendre dans les villes côtières voisines pour profiter de la mer, d'autres préfèrent mettre cette période à profit pour apprendre le plus grand nombre possible de sourates du Saint Coran. Le nombre des personnes désireuses d'apprendre le Coran, durant cette période de l'année, varie entre 9.000 et 10.000 stagiaires, la majorité des filles. Ces stages coraniques diffèrent en fonction du niveau d'instruction, le volume horaire journalier de l'enseignement est réparti habituellement entre le matin et l'après-midi. Le nombre d'apprenants atteint, durant l'année, 30.000 stagiaires. En période estivale cette mission est dévolue à des enseignants dispensant des cours d'alphabétisation. Les enseignants chargés de l'encadrement procéderont ultérieurement à la sélection des stagiaires ayant appris la plus grande partie du Coran en vue de



passer un examen. Des commissions, installées spécialement à cet effet au niveau des directions de wilayas des affaires religieuses et des wakfs auront pour mission d'évaluer les connaissances des stagiaires.

Le téléphérique de Constantine reprend du service



Le téléphérique de Constantine, à l'arrêt depuis quelques jours, suite à un incident technique, reprendra du service samedi dernier. Pour rappel deux cabines du

téléphérique sont en effet entrées en collision à hauteur de la station du CHU Ibn-Badis suscitant une grande panique parmi les usagers du téléphérique. Intervenues, les services de la Protection civile ont fait état de 11 victimes souffrant de contusions diverses et de chocs psychologiques. Suite à cette collision, une commission technique a entamé des consultations in situ, sur l'incident afin de déterminer les dysfonctionnements pour les traiter dans les plus brefs délais grâce à des tests techniques. L'incident technique entre les deux cabines a entraîné un arrêt obligatoire des mouvements des cabines pour les soumettre à l'entretien. Avant la remise en exploitation des essais techniques ont été effectués par l'organisme responsable du contrôle de sécurité et technique, et ce dans le respect des règlements en vigueur afin d'offrir une prestation fiable aux usagers. Il s'agit de contrôler les structures de ces installations selon les normes internationales de sécurité.

Refonte du système d'enseignement des sciences médicales en 2018-2019

La refonte du nouveau modèle d'enseignement dans les sciences médicales débutera à compter de la rentrée universitaire 2018-2019, alors que la prochaine rentrée, soit 2017-2018, servira de préparation à cette refonte qui intervient après une réflexion de deux ans, menée par différents spécialistes et experts en la matière. Cette refonte consiste en la révision progressive des contenus de la formation, en tenant compte des nouveaux besoins en santé, l'enrichissement du programme de normalisation du cadre des compétences. Cette refonte tend aussi à impliquer davantage le ministère de la Santé dans la nouvelle organisation, ce qui devrait amener les établissements de santé à travailler en réseau afin de mieux maîtriser les ressources humaines et améliorer la formation. Par ailleurs, cette refonte vise à permettre aux étudiants en sciences médicales à maîtriser les langues afin de mieux assimiler les cours. Des stages cliniques et une formation d'infirmier sont au programme de formation des étudiants qui disposeront notamment d'un carnet de stage, de nouveaux modules seront introduits dans le cursus des étudiants en sciences médicales. La dernière réforme ayant touché le secteur



remonte à 1971. La formation actuelle en sciences médicales n'a pas encore intégré les nouvelles spécialités en graduation pour faire face à la nouvelle transition, à savoir les cancers et les maladies chroniques.

Mahdjoub Bedda

"Un Conseil national de concertation pour la PME/PMI sera créé en vue de favoriser le dialogue et la concertation. Ce conseil sera constitué des institutions publiques et des représentants des PME/PMI et aura pour finalité de mettre en place des mécanismes de concertation en vue d'une plus grande efficacité et d'une meilleure utilisation des ressources."

D
I
X
I
T

Il se rend tous les jours au travail... à la nage

Le ras-le-bol des bouchons. Voilà ce qui a poussé Benjamin David à adopté un mode de transport original pour se rendre au travail. Chaque matin, le Munichois range son ordinateur, son costume et ses chaussures dans une pochette étanche. Puis, il plonge dans l'Isar, un affluent du Danube, où l'attendent deux kilomètres de nage jusqu'à son travail.

L'été, Benjamin David se rend ainsi au travail tous les jours et, parfois même, retourne à la maison de la même façon. L'hiver, c'est moins souvent, mais il lui arrive tout de même de sortir la combinaison et de se glisser dans l'eau. Aux pieds, il porte continuellement des sandales en caoutchouc pour éviter de se couper avec d'éventuels morceaux de verre ou des carcasses de vélos jetés dans le fond de la rivière. Avant de s'élancer, il vérifie aussi à chaque fois le niveau de l'eau et sa température, mais aussi la force du courant.

Mais c'est au sujet de son sac, à la fois étanche et flottant, que s'attarde le plus Benjamin David. Il a été inventé par un jeune designer de Bâle. Lorsque vous le fermez, le sac se gonfle et devient une sorte de petite bouée sur laquelle vous pouvez vous reposer.

Il appelle au secours les pompiers depuis sa... cellule

Un détenu du centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet, dans le Vaucluse, a appelé les pompiers avec son téléphone portable, depuis sa cellule. L'homme aurait reçu des coups par trois surveillants. Il avait obtenu une permission de sortie pour l'après-midi du 13 juillet afin de visiter son frère, en réanimation à l'hôpital d'Avignon. Lors de la fouille à son retour, les surveillants découvrent une boulette de résine de cannabis. Aucun rapport officiel n'est transmis, mais le détenu aurait été roué de coup par trois surveillants. Aucun soin ne lui est prodigué malgré ses nombreuses demandes. Il décide alors de se saisir de son téléphone portable pour appeler les secours. Les pompiers ont diagnostiqué un hématome sur l'avant-bras, une ecchymose au niveau de l'oreille droite, une contusion costale et un arrachement osseux à l'épaule. Une interdiction de travail temporaire de trois jours lui a été notifiée. Son avocat a déposé plainte auprès du procureur de la République du tribunal de grande instance d'Avignon.

57 INCENDIES ENREGISTRÉS

Plusieurs wilayas en proie aux flammes

Après une accalmie de quelques jours, les feux de forêt ont repris hier : 57 incendies ont été enregistrés à travers le pays. Bilan : 543 hectares dont 2.782 arbres fruitiers ravagés par les flammes durant ces dernières 48 heures, a indiqué un bilan de la Protection civile. El Tarf est la wilaya la plus touchée par les incendies. Elle est suivie par Tizi-Ouzou, Jijel et Aïn-Defla, d'après la même source.

PAR INES AMROUDE

Le tissu végétal est en proie, depuis deux jours, à des incendies ravageurs qui touchent une dizaine de wilayas. Les flammes dévorent les belles forêts d'Akfadou, d'El-Kala, de Taxenna et même celles de Chréa. La situation s'est compliquée davantage au début de l'après-midi d'avant-hier, notamment dans la wilaya

d'El-Tarf, où les services de la Protection civile ont annoncé pas moins de 18 départs de feu non maîtrisés. Ces incendies ont été enregistrés à travers les monts relevant des communes de Bouhadjar, Bogous, Hammam Beni-Salah, Zitouna, Boutheldja et El-Kala, a précisé la même source, détaillant que les plus importants incendies se sont déclarés, depuis trois jours, au niveau de Bogous et Aïn-Smaïn à Ramel El-Souk, où il a été enregistré la perte de 40 hectares durant une seule journée.

La wilaya de Skikda n'a pas été épargnée. Deux importants incendies ont été enregistrés à El Harrouch et Boularour. A Boularour, les flammes ont ravagé des oliviers, des poulaillers, du cheptel et mêmes du matériel agricoles, indiquent des sources locales. A El Harrouch, le ciel était couvert de fumée durant la journée de lundi.

A Béjaïa, c'est tout le tissu végétal qui couvre les hauteurs de la commune d'Ighram qui est parti en fumée. L'incendie qui s'est déclaré dimanche a fait le tour des monts des villages Lmechta, Ath Sellam, Tighilt Makhlof détruisant au passage les arbres fruitiers, les poulaillers, les forêts et les espaces de pâturage. Trois véhicules anti-incendie ont été mobilisés par la

Protection civile et les services des forêts pour venir en aide aux dizaines de villageois qui se sont mobilisés pour maîtriser la situation. Il aura fallu l'implication de l'entreprise locale Général Emballage qui a mis à contribution du personnel et un camion anti-incendie. Il aura également fallu l'arrivée de quelques pluies orageuses pour que la situation rentre dans l'ordre, indique une source locale. Un autre incendie important été également signalé dans la forêt d'Akfadou.

Jijel a eu aussi sa part de ces incendies. Les communes Taxenna et Aouana vivent le calvaire depuis la matinée. Les flammes ont failli provoquer des tragédies humaines dans la région de Mechta dans la commune de Taxenna. Une source locale indique que des familles ont fui leurs domiciles après avoir senti le danger.

A Sidi-Mérouane dans la wilaya de Mila, ce sont six hectares de pins d'Alep qui sont partis en fumée, indique l'APS. L'incendie, qui s'est déclaré dans une serre en plastique servant de poulailler, à Beïnen, a calciné 500 poulets et 200 dindes, avant de se propager dans les environs ravageant au passage 234 oliviers, 400 bottes de foin, 50 ruches et quatre amandiers. Les flammes détruisent aussi depuis ce matin, les belles forêts de Chréa



dans la wilaya de Blida et celles des hauteurs de Khemis Miliana dans la wilaya d'Aïn-Defla. On signale également des incendies dans les wilayas de Bouira et Boumerdès. La conservation des forêts de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès a également recensé, depuis le début du mois de juin dernier, la destruction par les feux de 441 hectares de couvert végétal.

I. A.

FEUX DE FORÊT

Les flammes ravagent la wilaya de Béjaïa

PAR LAKHDARI BRAHIM

Plusieurs départs de feux de forêt ont été signalés dans la journée d'avant-hier, dans toute la wilaya de Béjaïa. Au moment où nous mettons sous presse aucun bilan n'a encore été élaboré. A part les dégâts matériels aucun décès n'a été heureusement signalé.

De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, les incendies ravagent toutes les forêts de la wilaya. Broussailles, maquis, arbres fruitiers... tout est parti en fumée en ce mois de juillet. Le climat est étouffant et la chaleur a atteint les 48°. Les citoyens expriment leur ras-le-bol et dénoncent le manque de moyens d'intervention. "Nous sommes étouffés", tonne un homme. "Je dormirai dehors aujourd'hui", signale un autre. "Je dois veiller sur mes parents qui ont des difficultés respiratoires", prévient ce jeune homme. Certains préfèrent la

réserve : "Cela devient trop, je préfère ne pas parler car c'est dans le vide..."

A l'ouest, les feux de forêt ont ravagé des milliers d'hectares de végétation entre Timezrit et Akbou. Déclenchés dans la journée, ces incendies ont continué à dévorer tous les espaces vert restant, dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août. A El Kseur, on a signalé d'autres départs de feux vers 20h. A Fenaïa, l'incendie a été maîtrisé par les pompiers mais la région est restée sous vigilance totale des citoyens.

Le tableau est apocalyptique. À l'Est, c'est l'enfer. Les forêts étant denses, les feux dévastent tout et se propagent en seulement quelques minutes. A Aokas, les montagnes d'Aït Aïssa sont dévorées par les flammes. A Souk El-Tenine, un grand incendie a été signalé au mont de Sidi-Jaber. A Melbou, c'est aussi le désastre. Toutes les magnifiques montagnes ont été ravagées, nous signale-t-on. A Mssaâda et

Tassefsat, le feu était assez proche des habitations, mais maîtrisable. Fort heureusement qu'aucun décès n'a été signalé. À Boulezazène, Mdjounès, Aguemoune et Tarikt, les feux continuent encore à consumer le tissu végétal. L'accès à certaines zones montagneuses est quasiment impossible.

"On devrait réagir quand même !"

La coïncidence des départs de feu interpelle les habitants qui y voient une main pyromane, criminelle. "La situation dégénère et nécessite une enquête dans les plus brefs délais", d'après les dires des citoyens qui prennent leur mal en patience. "Chaque année, Béjaïa s'enflamme. Un problème qui doit avoir des raisons. Qui met le feu dans toutes les forêts ? Pourquoi ?", fulmine une dame sur Facebook. "Oui, c'est le moment de pren-

dre les choses en main. L'État s'en fout des pertes humaines, donc la forêt n'a plus d'importance", accuse un autre internaute. Pour rappel, l'année dernière les pertes étaient énormes d'après le bilan de la protection civile de juillet 2016. "33 incendies ont ravagé 873 hectares dont 95 ha de zone forestière, 740 ha de broussailles, 51 ha de maquis, 23 ha d'arbres fruitiers et 13 ha de chêne-liège". La faune et la flore du parc de Gouraya ont subi d'énormes dégâts. Un patrimoine forestier inestimable parti en fumée.

L. B.

BOUIRA

30 victimes et 12 habitations endommagées

Un incendie de forêt a endommagé, dans la nuit de lundi à mardi, une douzaine de maisons dans la commune montagneuse de Maâlla à l'ouest de Bouira, causant des brûlures ainsi que des asphyxies à une trentaine de personnes, a-t-on constaté sur place.

Le feu s'est déclaré près des villages Bouguezzine et Laghoual relevant de la municipalité forestière et montagneuse de Maâlla, située sur les hauteurs de Lakhdaria à l'ouest de Bouira. Attisées par le vent, les flammes ont atteint ces deux villages vers 20 h, endommageant une dizaine de maisons et causant des brûlures et des asphyxies à une trentaine de person-

nes. Les personnes touchées ont été évacuées vers l'hôpital de Lakhdaria, selon les services de la Protection civile de Lakhdaria. "Toutes les personnes touchées ont quitté l'hôpital, excepté une femme ayant subi des brûlures de troisième degré. Cette dernière a été évacuée vers l'hôpital de Douéra (Alger) pour recevoir les soins nécessaires", ont-ils expliqué sur place.

Les flammes ont sérieusement touché une douzaine d'habitations et causer la perte d'une quinzaine de têtes ovines, deux têtes bovines ainsi que trois ânes. Quatre voitures ont été également endommagées par les flammes, a-t-on constaté sur place. Hier matin, le feu a été éteint après l'inter-

vention des unités de la Protection civile. Une colonne mobile était toujours sur place, a-t-on constaté. "Les services concernés tentaient d'établir le bilan", a expliqué le chargé de la communication de la direction de la Protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf.

Les habitants de Bouguezzine et Laghoual ont vécu une nuit infernale et les dégâts auraient été plus lourds sans l'intervention des brigades de la Protection civile, a indiqué un des habitants du village.

L. B.

CANICULE

Nouveau record de consommation électrique

Un nouveau record de consommation électrique a été enregistré avant-hier, à 14h30, a indiqué hier la société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans un communiqué.

Le pic de consommation électrique a atteint lundi à 14h30 un record de 14 182 MW, dépassant de 10,8 % la demande maximale de l'été 2016, enregistrée le 1^{er} août de la même année.

Sonelgaz rappelle ainsi à ses clients que la modération dans la consommation de l'énergie électrique est fortement conseillée, notamment entre 13h et 16h00 et entre 20h et 23h.

Plusieurs régions du pays sont, faut-il le mentionner, touchées par une vague de chaleur. Des températures allant jusqu'à 44 degrés Celsius ont été enregistrées hier dans plusieurs wilayas du Nord.

R. N.

PÂTES ALIMENTAIRES

Les prix n'ont pas augmenté

Le ministère du Commerce a démenti, dans un communiqué publié hier, les informations faisant état d'une augmentation des prix des pâtes alimentaires de l'ordre de 30 %.

PAR RIAD EL HADI

Les services de contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère du Commerce ont mené les investigations nécessaires au niveau des différentes wilayas, "qui n'ont révélé aucune augmentation des prix des pâtes alimentaires aux stades de la vente en gros ou au détail", souligne la même source. "Le ministère du Commerce rappelle que ses services restent mobilisés pour assurer un contrôle rigoureux et strict des produits alimentaires sensibles de large consommation, particulièrement ceux dont les prix sont réglementés et subventionnés, et ce, à travers la lutte contre toute pratique illicite", ajoute le communiqué.

Hausse de l'activité commerciale

L'activité commerciale a enregistré une hausse au premier trimestre 2017, notamment dans l'agro-alimentaire et les textiles, mais des ruptures de stocks ont été constatés pour certains produits, a indiqué une enquête-sondage d'opinion menée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès de 533 chefs d'entreprise (tous secteurs juridiques confondus). Selon cette enquête, la plupart des détaillants se plaignent des délais d'approvisionnement qui sont, selon eux, longs, et déplorent également l'éloignement, la dis-



persion des centres d'approvisionnement et la lenteur des formalités d'acquisition des marchandises.

Près de la moitié des grossistes et plus de 11 % des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits dont essentiellement ceux des matières premières, des demi-produits et des machines et du matériel d'équipement. Il a également été relevé que près de 34 % des grossistes et 74 % des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, essentiellement ceux des matières premières et demi produits et des machines et du matériel d'équipement.

Mais plus de 65 % des grossistes se sont approvisionnés auprès du secteur public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agro-alimentaire et de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie.

Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés "plus élevés" selon près de 22 % des grossistes et de près de 87 %

des détaillants, notamment ceux de l'agro-alimentaire, des combustibles et des lubrifiants, tandis que le reste des commerçants les ont jugés plus stables.

Par ailleurs, près de 88 % des grossistes et près de 70 % des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que plus de 30 % des détaillants enquêtés, notamment ceux des textiles et de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie, les ont achetés en deuxième ou en troisième main.

Le taux de satisfaction des commandes en produits est jugé supérieur à 50 % par rapport aux besoins exprimés, selon 89 % des grossistes et de plus de 73 % des détaillants enquêtés, essentiellement ceux de l'agro-alimentaire, des combustibles et des lubrifiants.

Concernant la qualité et le conditionnement du produit, la plupart des commerçants grossistes et détaillants enquêtés s'est dite satisfaite.

Hausse de la demande et prix de vente élevés

D'autre part, l'enquête de l'ONS relève que la demande en produits a connu une augmentation au premier trimestre 2017, notamment ceux de l'agro-alimentaire, des matières premières et des machines et du matériel d'équipement, selon les détaillants interrogés.

Pour les prix de vente, ils ont été jugés "plus élevés" par rapport au trimestre précédent selon près de 30 % des grossistes et de 24 % de détaillants, notamment pour l'agro-alimentaire, les combustibles et lubrifiants, les machines et matériel d'équipement, tandis que le reste des commerçants les jugent plus stables.

En ce qui concerne le transport des marchandises, plus de la moitié des grossistes interrogés et près de 86 % des détaillants disposent de leurs propres moyens de transport, alors que près de 11 % des grossistes déclarent avoir rencontré des difficultés de transport, notamment ceux des machines et matériel d'équipement.

Quant à l'état de la trésorerie, il a été jugé "moyen" par 83 % de commerçants grossistes et plus de 89 % des détaillants, particulièrement ceux des matières premières et demi-produits et ceux des machines et matériel d'équipement, et "bon" par plus de 13 % des premiers dont essentiellement ceux de l'agro-alimentaire et des combustibles et lubrifiants.

En outre, plus de 20 % des grossistes et plus de 9 % des détaillants ont eu recours à des crédits bancaires.

Une part de 77 % des grossistes et près de l'ensemble des détaillants concernés n'ont pas eu des difficultés à contracter ces crédits.

R. E.

RENCONTRE ENTRE RAOUYA ET LE MINISTRE BRITANNIQUE POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE

La coopération financière évoquée

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu hier à Alger le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Alistair Burt, qui est en visite en Algérie en compagnie de Lord Richard Risby, envoyé spécial de la Première ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie.

Lors de cette rencontre, M. Raouya a présenté les grands axes du programme du Gouvernement dans ses aspects économique, financier et de politique des finances publiques, ainsi que les dif-

férentes réformes à entreprendre en la matière, indique le ministère des Finances dans un communiqué.

En outre, les deux parties ont passé en revue les différents volets de la coopération économique et financière et "ont salué le développement rapide des relations bilatérales dans plusieurs domaines, et ce, grâce au dynamisme des responsables des deux pays tant au niveau gouvernemental que celui du Conseil d'hommes d'affaires", note la même source.

Pour sa part, le ministre britannique a réitéré, à cette occasion, l'invitation adressée à M. Raouya pour prendre part à

la Conférence sur la coopération économique et financière algéro-britannique prévue prochainement au niveau de la City (Londres). Tout en accueillant favorablement cette invitation, le ministre des Finances a indiqué que cet événement constituerait une opportunité pour explorer les différents axes de coopération à la lumière de la nouvelle stratégie de modernisation et de développement économique en Algérie.

A ce propos, M. Burt a confirmé la disponibilité de son pays pour accompagner le ministère des Finances dans ses actions de modernisation du secteur finan-

cier et bancaire. Dans ce sens, M. Raouya a tenu à souligner que le Royaume-Uni, de par son expérience en matière de réforme économique et financière, figure parmi les partenaires les plus indiqués pour accompagner les efforts de l'Algérie dans ce cadre. Par ailleurs, les deux parties ont confirmé la volonté de leurs autorités respectives à développer davantage le courant d'affaires en mettant à profit la complémentarité et les grandes potentialités que recèlent les deux économies.

C. A.

PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

1,6 million de nouveaux étudiants attendus

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé hier à Alger que le nombre global des inscrits universitaires pour la rentrée prochaine pourrait atteindre 1.655.000 qui seront encadrés par plus de 60.000 enseignants.

L'année universitaire dont l'ouverture est prévue pour le 17 septembre pour les étudiants de première année et le 5 du même mois pour les anciens, connaîtra le ralliement de 1.655.000 étudiants contre

1.540.000 l'année passée, lesquels seront encadrés par près de 60.000 enseignants, a déclaré Hadjar qui donnait le coup d'envoi des inscriptions préliminaires des nouveaux bacheliers à l'École nationale supérieure d'Informatique.

A cet effet, 1.411.000 places pédagogiques et 700.000 lits seront attribués, a souligné le ministre, précisant que les nouveaux étudiants peuvent pour la première fois faire leur inscription en ligne pour obtenir des chambres au niveau des résidences

universitaires. S'agissant des inscriptions universitaires qui ont été lancées aujourd'hui dans sa phase préliminaire jusqu'au jeudi prochain, les concernés doivent confirmer leurs inscriptions entre le 4 et 5 août et les résultats d'orientations en ligne seront connus le 11 du même mois, tandis que la période des entretiens et concours qui concernent certaines spécialités aura lieu entre le 12 et 13 du mois en cours.

Le site internet sera ouvert pour le changement des orientations du 5 au 6 septembre,

tandis que les résultats seront annoncés du 7 au 9 septembre et la période des inscriptions finales est prévue du 10 au 14 du même mois.

M. Hadjar s'est dirigé vers l'université des sciences et de technologies Houari-Boumediene et l'université Benyoucef-Benkhedda pour s'enquérir du déroulement de l'opération d'orientation des nouveaux étudiants et écouter leurs préoccupations.

R. N.

RAPATRIEMENT DES MIGRANTS SUBSAHARIENS

Les ONG plaident pour l'intégration

Les associations de la société civile et les défenseurs des droits de l'Homme ont critiqué la politique de rapatriement des migrants subsahariens. Ils plaident plutôt pour leur prise en charge en tant qu'exilés.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les acteurs de la société civile ne semblent pas d'accord sur l'option de les reconduire aux frontières. Le président de l'association RAJ, Abdelouahab Farsaoui, considère que "les migrants fuient la misère, les guerres et les conflits et l'Algérie est devenue pour eux une terre de séjour et de destination". Il regrette que "l'État puisse encore dépenser 80 milliards de centimes pour leur rapatriement alors que cet argent aurait servi pour leur prise en charge". En effet, les autorités qui ont décidé de rapatrier la plupart des migrants subsahariens vont déplorer les moyens humains et financiers après avoir constaté que des troubles et altercations ont été souvent enregistrés entre les citoyens et les exilés subsahariens. Les déclarations des hommes politiques ont ravivé cette tension en déployant l'argument sécuritaire dont une partie de ces migrants sont soupçonnées de se



cache derrière les réseaux de trafic de drogue ou de terrorisme. Les défenseurs des droits de l'homme à travers la LADDH pointe du doigt l'argument sécuritaire servant de prétexte au rapatriement. "Il faudrait aller vers un dialogue pour l'intégration des migrants en Algérie" et non pas à l'exclusion. Les militants des droits humains font savoir

"qu'il est préférable une inclusion de ces migrants" avec une définition claire de leurs statuts, fustigeant ainsi le retour de ces milliers de migrants. Les ONG algériennes exhortent les autorités à entamer "des textes juridiques qui règlementent et codifient le séjour de ces migrants". Jusque-là, seul un certificat de séjour de 3 mois est accordé légale-

ment à un migrant qui fait une demande d'exil. Une fois passé ce délai, le migrant doit quitter le territoire algérien et formuler le désir de renouveler son séjour. Cette procédure limitée dans le délai a créé l'embarras pour les migrants qui sont devenus clandestins malgré eux. Le chiffre de 100.000 migrants venus des pays du Sahel ne semble pas faire l'unanimité. Les ONG le récusent alors que les autorités parlent d'une enquête qui doit se faire pour connaître le nombre exact de ces migrants. En tout été de cause, l'État ne voudrait pas reculer sur ce dossier qui a pris de l'ampleur et n'a pas trouvé de solutions concrètes. Tout ce que l'on sait, c'est que les autorités vont établir un calendrier de départs forcés de ces migrants. En attendant que ce feuilleton s'achève sans heurts, il a été convenu que le CNDH (conseil national des droits de l'Homme), le Croissant-Rouge algérien et le ministère de l'Intérieur avec les walis de créer une commission d'évaluation de la situation des migrants subsahariens dont un rapport est attendu prochainement. Le gouvernement reste sur le qui-vive et ne veut pas brusquer la situation qui peut faire l'objet de critiques de la part des ONG internationales.

F. A.

RESSORTISSANTS NIGÉRIENS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

Reprise des opérations de rapatriement

PAR RACIM NIDAL

Les autorités algériennes ont décidé, en étroite coordination avec leurs homologues nigériennes, de la reprise, à compter du 1^{er} août 2017, des opérations de rapatriement de ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie, a annoncé hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

"Dans l'objectif de mieux faire face au phénomène de l'immigration irrégulière et lutter contre les réseaux de la traite des personnes, les autorités algériennes ont décidé, en étroite coordination avec leurs homologues nigériennes, de la reprise, à

compter du 1^{er} août 2017, des opérations de rapatriement de ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie", a indiqué Benali Cherif dans une déclaration à l'APS.

Il a précisé que ces opérations "s'intègrent dans le cadre d'une série de mesures prises par le gouvernement algérien en vue de renforcer la coopération avec les pays de l'Afrique subsaharienne, notamment le Niger et le Mali, à l'effet de juguler les flux migratoires irréguliers auxquels notre pays se trouve confronté".

Pour ce faire, "un dispositif associant tous les secteurs et acteurs concernés dont le Croissant-Rouge algérien, a été

mis en place en vue de permettre la mise en œuvre des opérations de rapatriement dans les meilleures conditions possibles et dans le strict respect de la dignité et des droits humains, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie en la matière", a relevé le porte-parole du MAE. Dans ce cadre, les autorités algériennes "ont veillé à ce que les opérations de rapatriement s'effectuent, tout au long de ses différentes étapes, dans des conditions optimales de confort et de sécurité", a-t-il souligné, ajoutant que "le dispositif ainsi mis en place, est dûment complété par une prise en charge médicale et psychologique".

R. N.

COMMERCE DE BOISSONS

Les nouvelles mesures évoquées à Alger

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de Commerce, Ahmed Abdelhafid Sassi, a reçu hier à Alger le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), Ali Hamani, avec lequel il a évoqué les nouvelles mesures proposées relatives à la facturation et à la définition de la marge bénéficiaire.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des consultations entre le ministère et les différents acteurs et professionnels du secteur, a mis l'accent sur plusieurs propositions qui concernent les producteurs, les grossistes, les détaillants et les distributeurs en matière de facturation

ainsi que la marge bénéficiaire. M. Sassi a indiqué que son département ministériel tendait à travers ces mesures à lutter contre le marché parallèle pour l'éradiquer par la suite tout en imposant aux commerçants un cadre réglementaire capable d'assurer des transactions transparentes et permettant de suivre la chaîne de commercialisation des produits exposés à la vente du producteur au consommateur, ce qui facilitera les opérations de contrôle et la lutte contre la fraude.

"Ces efforts visent à servir le consommateur et lui garantir son droit d'avoir des produits de qualité selon les normes internationales tout en assurant le droit

de l'État à l'impôt, sans nuire au produit ni au commerçant qui représentent la pièce maîtresse dans le cycle des transactions commerciales", ajoute le ministre. Une réunion est prévue en début de septembre entre les professionnels et les cadres du secteur avec la participation d'autres secteurs concernés par ce dossier, précise le communiqué.

Pour sa part, M. Hamani a exprimé ses remerciements pour ces initiatives interactives qui traduisent une véritable volonté de promouvoir le secteur du Commerce et l'économie nationale, indique le communiqué.

R. R.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

52 morts en une semaine

52 personnes sont décédées et 1.928 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période allant du 23 au 29 juillet dernier, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila suite à 38 accidents ayant causé le décès à 7 personnes et 54 blessés, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont enregistré 3.496 interventions durant la même période pour procéder à l'extinction de 2.629 incendies urbains, industriels et autres.

"Aussi, 5.347 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4.803 opérations assistance aux personnes en danger et opérations diverses", conclut le communiqué.

Par ailleurs le dérapage d'une voiture sur la corniche supérieure d'Oran a fait, lundi soir, 6 blessés dont 4 enfants, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile.

Les blessés ont été transférés vers l'hôpital d'Aïn El-Turk, a-t-on ajouté de même source.

Par ailleurs, un jeune homme de 18 ans polytraumatisé été victime d'une chute au niveau de la falaise d'Oran, selon la Protection civile qui a souligné qu'il a été évacué en urgence et sauvé.

R. N.

14^E ÉDITION DU FESTIVAL RACONTE-ARTS

Les Aït Ouabane égaux à eux-mêmes

Un rendez-vous incontournable, celui de la communion et de la solidarité qui a réuni, tout au long d'une semaine, une marée humaine dans la joie et la convivialité.

PAR IDIR AMMOUR

Mais comme toute chose a un début et une fin, l'heurea sonné du côté des Aït Ouabane qui ont honoré leur engagement d'accueillir à bras ouverts tout ce beau monde durant une semaine, de plier bagages en espérant le retrouvailles pour d'autres éditions ou autres circonstances. Silencieux, des larmes qui coulent sur les joues, des câlins, des embrassades... C'est la communion à laquelle ont pris part, lundi soir, des milliers de personnes lors de la clôture du festival Raconte-art. Pour ce, un programme riche a été concocté pour cette soirée de clôture mémorable. Quelque 600 participants ont afflué vers le village d'Aït Ouabane, à l'occasion de la 14^e édition du festival Raconte-Arts. En plus des 3.927 habitants du village, des citoyens sont venus des communes limitrophes, ainsi que de toutes les localités ayant connu le passage du Festival lors les années précédentes, aux côtés d'estivants étrangers attirés par le caractère culturel et artistique de la rencontre. Durant toute la durée de l'événement, les habitants d'Aït Ouabane n'ont lésiné sur aucun effort pour honorer leur engagement, en ouvrant grandes leurs portes à leurs invités, dont les artistes assurant l'ani-



mation de l'événement, ainsi que les visiteurs qui sont venus découvrir la région et assister aux activités inscrites au programme qui consiste en des concerts musicaux, des pièces de théâtre, des projections cinéma, de la peinture, des performances artistiques, des expositions, des rencontres littéraires et autres ateliers de différentes natures qui sont au menu de cette manifestation qui se veut unique en son genre. La cérémonie de

clôture a eu lieu sur la placette du village où participants et villageois se sont partagés des moments de joie ultime procurés par la manifestation et toutes les activités qui se sont étalées le long de la semaine. L'édition de cette année s'est encore déroulée dans des conditions très satisfaisantes grâce à la forte implication du comité de village et de tous les habitants du village Aït Ouabane. Pour ce, le commissaire du

festival, Hacene Metref, n'a pas caché sa joie en déclarant : "Nous sommes satisfaits du déroulement de cette manifestation. Organismes, habitants du village, participants et visiteurs se félicitent de cette réussite". S'agissant des conditions dans lesquelles s'est tenue cette manifestation, le même responsable indique que "le comité du village d'Aït Ouabane a tout fait pour garantir le succès de Raconte-Arts. Aucun incident même minime n'a été signalé. Tous les villageois se sont mobilisés. Chacun effectue une tâche spécifique. L'hébergement, la restauration, le transport, et le plus important la sécurisation des lieux sachant que certains participants sont venus de plusieurs pays ont été assurés par les jeunes qui étaient là jour et nuit". Ce rendez-vous annuel commence, à s'imposer sur l'échiquier culturel de notre pays, d'ailleurs il commence même à prendre des ailes ! Pour ce, les organisateurs ne semblent pas vouloir s'arrêter en aussi bon chemin. Au contraire, ils veulent sa pérennité tout en ancrant ses

honorables valeurs. Après Taourirt-Mokrane, Djemaâ-Saharidj, Iguerssafene, Souamaâ et Aït Ouabane, le festival Raconte-Arts se posera l'année prochaine, pour sa 15^e édition, au village de Boumessaoud, dans la commune d'Imssouh à Tizi-Ouzou-, a-t-on appris de même source.

I. A.

VIOLENCE, POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT, DROGUE ET CRIMINALITÉ

Une campagne de sensibilisation sur les plages de Tizi-Ouzou

PAR RAYAN NASSIM

Une campagne d'information et de sensibilisation sur les multiples formes de violence, la pollution de l'environnement, la drogue et la criminalité a été lancée hier par l'association sociale Femme active au niveau des plages de Tizirt et d'Azeffoun. Le coup d'envoi de la manifestation qui s'étalera jusqu'au 14 du mois en cours a été donné à partir des plages autorisées à la baignade de la ville de Tizirt, où des animateurs de la campagne ont approché les familles présentes sur place et leur ont expliqué les dangers des différents fléaux sociaux et la menace qu'ils représentent, a indiqué Djouher Hachemi, présidente de l'association.

Au niveau du port de plaisance de la même localité, ce sont des projections d'émissions, de documentaires portant sur les phénomènes ciblés qui ont été programmés dans l'après-midi de cette première journée.

Des équipes mobilisées dans le cadre de cette manifestation élargiront leurs activités à partir de jeudi à la plage d'Azeffoun où seront également touchées les différentes plages et le port qui accueillent des milliers d'estivants durant cette période.

Le but de cette initiative, selon la présidente de l'association, est d'actualiser l'esprit de vigilance, de sagesse et du civisme chez les familles algériennes qui devront contribuer à l'épanouissement de la société

à travers la généralisation des bonnes pratiques et la lutte commune contre les différentes formes de délinquance et de dérive. Considérant que la femme est le premier maillon de cellule familiale, l'association fera d'elle l'acteur et la cible principale de tout le travail qui sera fait pendant deux semaines à travers les deux villes côtières, a-t-elle précisé.

"Cette activité s'inscrit dans la continuité du programme que nous avons entamé depuis 2012 dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, notamment la violence à l'égard des femmes et des enfants, la drogue en milieu scolaire et la criminalité", a-t-elle souligné.

"Pendant l'année scolaire nous avons sillonné plusieurs établissements de l'en-

seignement moyen et secondaire, ensuite les placettes publiques du chef-lieu de la wilaya durant le mois de Ramadan pour passer aux plages à l'occasion de la saison estivale", a-t-elle rappelé.

En plus des sujets habituels traités par les animateurs bénévoles, l'association Femme active a introduit, pour cette campagne, le volet protection de l'environnement et la préservation de la propreté des plages qui constituent la destination privilégiée des familles durant cette période de grandes chaleurs. Le développement social est tributaire d'une prise de conscience générale, mais aussi du comportement et de la bonne conduite de tout un chacun.

R. N.

TRANSPORT MARITIME

CMA-CGM lance le service "Black Sea Med Express"

Le leader français du transport maritime de marchandise, CMA-CGM, a annoncé hier le lancement du service Black Sea Med Express, "qui permet de relier les principaux pays du pourtour de la mer Noire (la Turquie, la Roumanie et l'Ukraine) à l'Algérie et au Maroc", indique la compagnie dans un communiqué.

"Le Groupe CMA CGM innove et se développe encore en Méditerranée en lançant Black Sea Med Express, créé pour

répondre spécifiquement à l'augmentation des échanges commerciaux entre les pays de la Mer Noire, la Turquie, l'Algérie et le Maroc", indique la compagnie française.

"C'est le premier service de CMA CGM à offrir une connexion hebdomadaire entre les principaux Ports des mers Noire et Egée avec le nord du Maroc (Tanger et Casablanca) et de l'Algérie (Annaba) dans le but de développer l'activité entre la mer Méditerranée et la mer Noire avec des

lignes courtes", précise le communiqué de CMA-CGM. CMA CGM propose ainsi des temps de transit parmi les meilleurs du marché entre : Constanta étant relié à Casablanca (Maroc) en 16 jours, Ambarli (Turquie) à Annaba (Algérie) en 6 jours, Malte à Odessa (Ukraine) en 4 jours et Izmir (Turquie) à Malte en 2 jours.

L'escale proposée à Malte, hub de CMA CGM, permet de toucher l'ensemble des marchés mondiaux et offrent de multiples

opportunités en transbordement et transport intermodal, grâce aux connexions efficaces avec les autres services du Groupe. Ce nouveau service lancé par la compagnie française débutera le 21 août prochain à Malte avec une flotte de quatre navires d'une capacité de 1.700 EVP, opérant sur la rotation Casablanca, Tanger, Malte, Odessa, Constanta, Ambarli, Izmir, Malte et Annaba.

R. N.

DISPOSITIF FISCAL DU SYSTÈME SKD-CKD

L'État veut réactiver le système industriel initié en 2000

En redynamisant le dispositif SKD/CKD, l'État a l'intention de réadapter la politique industrielle et fiscale en vigueur au début de l'an 2000.

Le ministère de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, va revoir en profondeur la politique des avantages fiscaux accordés dans le cadre du dispositif SKD/CKD, après avoir constaté "plusieurs dysfonctionnements" depuis sa mise en œuvre en 2000, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Sur la base d'une étude réalisée par son département ministériel, le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a jugé "urgent de revoir en profondeur la politique des avantages fiscaux accordés dans le cadre du dispositif SKD/CKD, qui a non seulement diminué les recettes budgétaires de l'État mais aussi les réserves de change, sans atteindre les objectifs prévus", signale le ministère. Le SKD/CKD est un régime préférentiel d'avantages fiscaux accordés au moment de l'importation d'un produit démonté et composé de sous-ensembles (SKD) ou d'un produit complètement démonté (CKD). Actuellement, quelques 60 opérateurs économiques émergent au dispositif SKD/CKD pour 20.000 emplois.

Il est relevé, en outre, que le taux d'intégration moyen ne dépasse pas 20 % hors filière automobile, tandis que le taux de couverture du marché se situe entre 35 % et 40 %. "Je tiens à préciser d'abord que l'intégration n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle contribue à l'amélioration de la compétitivité des entreprises", souligne M. Bedda cité par le communiqué.

À l'origine, ce dispositif a été mis en place pour développer une base industrielle dans diverses filières de production (électronique, électroménager et mécanique), développer la production et la sous-traitance nationale, encourager les opérateurs économiques à élever les niveaux d'intégration et créer de l'emploi.

Selon cette étude, le manque à gagner pour le Trésor public dû à l'application de ce régime était évalué à plus de 40 milliards DA pour l'année 2016 et à plus de 27 milliards DA pour l'année 2015.



Rien que pour les cinq premiers mois de l'année en cours, ce manque à gagner en matière de droits de douanes a atteint plus de 20 milliards DA.

Pour M. Bedda, à l'inverse de ce qui était attendu du dispositif SKD/CKD, les importations en termes de valeurs de kits d'assemblage et de montage n'ont cessé d'augmenter durant ces trois dernières années pour atteindre près de 2 milliards de dollars en 2016, contre plus de 1,42 milliard de dollars en 2015 et plus de 851 millions de dollars en 2014.

Pour les cinq premiers mois de cette année, ce chiffre a déjà dépassé un milliard de dollars. Même si ce régime est destiné à se substituer aux importations, ces filières (automobile, électroménager) font recours à la devise, relève encore le ministère. En contrepartie ce dispositif a été instauré, également, pour contribuer à améliorer aussi bien la compétitivité industrielle que l'exportation. Mais cet objectif n'a pas été atteint, poursuit le communiqué. En effet, les exportations sont restées quasi-nulles avec des montants ne dépassant pas les 45.019 dollars en 2014, 69.239 dollars en 2015 et 314.185 dollars en 2014. Pour les cinq premiers mois de 2017, ce montant est estimé à 146.922 dollars.

En matière de création d'emploi, la contribution de cette filière était très faible. À titre d'illustration, le manque à gagner au Trésor public pour 2016 équivaldrait à la

création de 70.000 postes d'emploi à raison de 50.000 DA/personne.

Sur le plan fiscal, des incohérences de taux de droits de douane sont constatées. Ainsi, la majorité des produits importés dans le cadre du dispositif SKD sont taxés au même titre que le produit fini.

À cet effet, la définition d'un principe de taxation douanière graduel prenant en compte le mode de présentation du produit (produit en CKD, produit en SKD, produit fini) est utile et nécessaire à l'effet d'encourager les industries de montage et défavoriser l'importation du produit fini.

Filière automobile : manque à gagner de 13 milliards DA en 2016 pour le Trésor

En ce qui concerne la filière automobile à elle seule, le manque à gagner pour le Trésor public dû à l'importation des collections destinées à l'activité de montage de véhicules (SKD), exonérée de droits de douanes en vertu des dispositions de la loi de Finances 2010, a atteint 13 milliards de DA en 2016 et 6,82 milliards DA en 2015. Ce chiffre est de 8,24 milliards de DA pour les cinq premiers mois de l'année en cours.

Les importations de collections SKD destinées à la filière de l'industrie mécanique (tracteurs, bus, véhicules de tourisme et véhicules de transport de marchandises) ont atteint plus de 473 millions de dollars

en 2016 contre plus de 81 millions de dollars en 2015.

Durant les cinq premiers mois de 2017, ces importations se sont élevées à plus de 815 millions de dollars.

Pour les véhicules de tourisme, les importations des kits d'assemblage ont dépassé 277 millions de dollars en 2016 contre plus de 27 millions de dollars en 2015.

Dans ce cadre, le ministère a constaté que les prix sortie usine étaient relativement élevés malgré les avantages fiscaux accordés, c'est pourquoi l'octroi et le renouvellement des autorisations seront subordonnés à la question des prix des véhicules, avise le ministère.

Sur la base de cette étude, le ministère de l'Industrie et des mines a préconisé une série de recommandations consistant notamment en l'instauration de conditions d'accès au dispositif CKD/SKD qui portent essentiellement sur l'investissement et la création d'emploi.

Il a également proposé de limiter la durée des avantages fiscaux, accordés actuellement pour une durée indéterminée, et surtout de subordonner le renouvellement aux avantages du régime SKD/CKD à l'exportation d'une partie de la production. L'étude en question fait ressortir qu'il est indispensable de mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle multisectoriel composé des ministères de l'Industrie et des Finances (Douanes et Impôts).

R. E.

DÉVELOPPEMENT DURABLE À TOUGGOURT

Les études d'aménagement de deux zones d'expansion touristique finalisées

Les études techniques d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) de Témacine et d'Aïn-Sahra, dans la wilaya déléguée de Touggourt, ont été finalisées, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla. Ces études sont soumises actuellement pour avis à l'assemblée populaire de la wilaya d'Ouargla avant d'être soulevée au ministère de tutelle pour leur approbation. Réalisées par l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), elles prévoient, outre la réalisation des voies et réseaux divers et d'électrification, un plan directeur comprenant la réalisation de diverses structures, telles que des hôtels, des parcs d'attractions et de

loisirs, des villages et campings touristiques, en plus d'espaces dédiés à l'exposition et la commercialisation de produits de l'artisanat. La wilaya d'Ouargla compte quatre zones classées d'expansion touristique, à savoir celles d'Aïn-Sahra (29 hectares) et Merdjaja (16 ha) dans la commune de Nezla, celle de Témacine (14 ha) et la ZET Transat (13 ha) dans la commune de Touggourt. La DTA fait état, toutefois, d'une proposition d'annulation de la ZET Transat, en raison de son exposition à des menaces d'extensions urbaines de toutes parts, en plus de la révision à la baisse de la superficie de la ZET de Merdjaja, qui s'est réduite du fait de la conversion de plusieurs terrains l'entourant en

exploitations agricoles.

Dans le but de relancer le tourisme de la wilaya d'Ouargla qui dispose de multiples potentialités à même de l'affirmer comme une destination touristique, la DTA avait proposé au ministère de tutelle quatre ZET à la classification.

Il s'agit, précise la même source, des sites de Bordj-Dévicque (12,9 ha) dans la commune de Tébesbest, Oued-N'sa (100 ha) dans la commune de N'goussa, le lac El-Mir (10 ha) dans la commune d'El-Hedjira et le lac de Hassi-Benabdallah (50 ha) dans la commune éponyme.

R. E.

REGISTRES DU COMMERCE

Le délai du dépôt des comptes sociaux prorogé au 30 septembre

Le délai du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2016 des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale a été reporté au 30 septembre 2017 au lieu du 31 juillet, a indiqué lundi le Centre national du registre de commerce (CNRC) dans un communiqué.

Le CNRC rappelle que les sociétés concernées par cette procédure sont les Sociétés par action (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les Sociétés à responsabilité limitée (SARL), les Sociétés en nom collectif (SNC) et les Sociétés en commandite simple (SCS).

Le dépôt des comptes s'effectue au niveau des antennes locales du CNRC, implantées au niveau de chaque wilaya suivant le lieu d'implantation du siège social de la société concernée par le dépôt, précise la même source.

Selon le CNRC, les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur dont notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs. Pour rappel, le nombre global d'entreprises inscrites au registre de commerce s'élevait à 172.857 sociétés à la fin 2016 dont 16.202 nouvelles entités.

R. E.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Des interventions chirurgicales gratuites programmées pour septembre

Des interventions chirurgicales seront pratiquées en septembre prochain, à titre gracieux, dans les différentes structures de santé de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj par des médecins algériens établis en France, adhérents à l'Association amitié populaire franco-algérienne (AAPFA), a-t-on appris mardi auprès du directeur local du secteur.

Cette initiative, inscrite dans le cadre d'un programme de coopération entre l'AAPFA et la Direction locale de la santé et de la population (DSP), devra permettre aux malades nécessiteux de bénéficier d'interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités, telles que la chirurgie orthopédique, pédiatrique, viscérale ainsi que la reconstruction mammaire.

Ces interventions sont programmées du 9 au 16 septembre prochain au niveau de l'hôpital Lakhdar-Bouziid du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'aux centres hospitaliers des communes de Ras el-Oued, Medjana et Mansourah, a-t-on encore souligné détaillant que la priorité a été donnée dans la programmation de ces interventions "aux cas urgents en attente de transfert à l'étranger pour des soins". De son côté, Dr Mohamed Abdessamed Benmouhoub, membre de l'AAPFA, a affirmé que l'objectif de cette collaboration était de permettre également "un partage de compétences et une collaboration professionnelle dans le domaine de la santé", mettant en exergue l'apport de cette action dans le transfert du savoir-faire pour optimiser les compétences nationales.

LAGHOUAT

500 logements AADL à attribuer en août au chef-lieu de wilaya

Au moins 500 logements relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) seront attribués au mois d'août prochain dans la commune du chef-lieu de wilaya de Laghouat, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Faisant partie d'un programme de 800 logements du même type en cours de réalisation au chef-lieu de la wilaya, cette tranche a été projetée à la distribution après finalisation des travaux de voies et réseaux divers (VRD), en attendant le parachèvement du réseau de l'éclairage public, ont précisé les mêmes services.

Les services de la wilaya font état aussi de la poursuite des travaux secondaires concernant la tranche des 300 logements restants dont l'attribution devra intervenir en septembre prochain.

Le projet de 200 unités similaires (AADL) dans la commune d'Aflou sont à un stade de réalisation "très avancé" et devra être livré au début du dernier trimestre de l'année en cours, selon la même source.

Une première tranche de 200 logements promotionnels aidés (LPA) sera attribuée à la fin de ce mois en cours, ont également fait savoir les services de la wilaya.

APS

MÉDÉA, FONTAINES D'EAU

Témoin d'un acte solidaire qui se perpétue depuis des lustres



Le partage de l'eau est derrière la profusion de ces fontaines et, en quelque sorte, leur raison d'être. Les fontaines d'eau font partie du patrimoine de l'ancienne capitale du Titteri...

Les fontaines d'eau de Médéa ont une vocation singulière qui va au-delà du simple objet décoratif qui orne les ruelles de la ville. Elles sont le témoin d'un acte solidaire qui se perpétue depuis des lustres, d'autant qu'elles garantissent, hiver comme été, le libre accès à des milliers de foyers à cette source de vie vitale, qu'est l'eau. Le partage de l'eau est derrière la profusion de ces fontaines et, en quelque sorte, leur raison d'être. Les fontaines d'eau font partie du patrimoine de l'ancienne capitale du Titteri qui a résisté non seulement à la sédentarité, mais à préserver une vocation sociale que même la modernisation du système de distribution d'eau domestique n'a pu l'empêcher de se développer davantage.

Il n'y a pas un quartier ou une ruelle qui soit dépourvu d'une fontaine d'eau. Leur nombre ne cesse d'augmenter grâce aux actions des particuliers, notamment les propriétaires de puits qui, dans un esprit d'accomplir un acte de solidarité envers les citoyens, réalisent, sur leur propre budget, ce type de fontaine.

L'existence de ces fontaines est soumise, toutefois, à une réglementation très stricte, affirme le président de l'APC de Médéa, Yacine Birane, d'autant qu'il s'agit d'une question de santé publique et requiert, à cet égard, la conformité de ces bienfaiteurs à certaines règles à même de garantir, dit-il, la bonne qualité de l'eau à laquelle ont accès directement les citoyens et la préservation de l'environnement immédiat des fontaines que ces particuliers comptent faire exploiter. Avant l'octroi de toute autorisation des services de la commune, une analyse bactériologique et chimique est effectuée sur l'eau des puits ou sources qui va alimenter la fontaine en question, explique le même responsable, dans le but de

s'assurer que l'eau est potable et ne représente aucun risque sur la santé des citoyens. La construction de la fontaine doit respecter, en outre, des critères bien précis, tant sur le plan esthétique que celui environnementale, assure-t-il, ajoutant que la réglementation fait obligation aux demandeurs d'utiliser des matériaux adaptés à ce type d'ouvrage, en l'occurrence le marbre et la faïence, dans un souci d'esthétique, et la réalisation de système d'avaloir destiné à l'évacuation des eaux des fontaines.

La construction de fontaines est synonyme d'aumône permanente

Pour nombre de "donateurs", ce geste (la construction d'une fontaine) ayant valeur de partage et dont les bienfaits vont se perpétuer à l'infini, est un bien mis à la disposition exclusive des citoyens. C'est cette façon de concevoir les choses qui pousse ces particuliers à partager l'eau, source de vie, avec les autres.

Pour Mourad, un habitant de la cité Ahmed-Sari, centre-ville de Médéa, la présence de ces fontaines offre la possibilité aux gens, transitant par la ville, d'étancher leur soif ou de se rafraîchir, notamment quand il fait chaud, comme elles permettent de faire face aux pénuries d'eau qui peuvent survenir, assurant que lui-même s'alimente régulièrement dans l'une des deux fontaines qui trônent dans les deux entrées de cette cité, vu la qualité de l'eau et sa disponibilité à longueur de journée.

Nombre de citoyens comme Mourad recourent à l'eau de ces fontaines qu'ils préfèrent de loin à l'eau du robinet. Celle-ci est souvent utilisée pour le nettoyage ou la vaisselle en raison, explique Nacer, un habitant du quartier de Tniet El-Hdjar, du taux élevé de chlore contenu dans l'eau du robinet, ce qui donne, selon lui, un goût particulier à cette eau et nécessite un temps de cuisson plus long, par rapport à l'eau puisée dans les fontaines.

Une idée, d'ailleurs, très répandue à Médéa où une majorité de familles ont tendance à s'alimenter directement au niveau des fontaines pour leur besoin d'eau et consacrent celle du robinet aux seuls tâches ménagères. Kamel, un fonctionnaire résidant à Ktiten,

quartier périphérique de Médéa, fait régulièrement le déplacement jusqu'à la fontaine séculaire de Aïch, ancienne-ville de Médéa, pour faire le stock de la journée. Ce qui le pousse à venir ici, c'est la qualité de cette eau pure qui provient des tréfonds du sous-sol de la ville, sa fraîcheur et la valeur symbolique de ce lieu, qui a vu déferler, depuis plus d'un siècle d'existence, des milliers de citoyens en quête d'une eau vivifiante et rafraîchissante.

Suivre l'évolution des besoins de la population

Ainsi, à mesure que la population grandissait et ses besoins en eau avec, le partage de ce "bien" entre l'ensemble de la communauté s'est accompagné par une profusion de fontaines d'où pouvait s'alimenter librement le voisinage. La ville de Médéa et ses environs compte un nombre important de puits et de sources d'eau qui profitent, à longueur d'année, aux citoyens. Beaucoup de quartiers du vieux Médéa portent aujourd'hui le nom de fontaines séculaires qui font partie de ce patrimoine jalousement gardé, telles que Aïn-Takbou, Aïn-Laraïs, Tala Aïche, qui sont non seulement une source de vie, mais aussi un point de rencontre où les citoyens discutent et s'échangent quelques nouvelles, le temps de faire le plein de jerricans.

En sus des fontaines publiques, nombre de patios d'anciennes résidences et de "haouchs", maisons traditionnelles, érigés à l'intérieur de l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa ou sa périphérie sont également ornés d'une fontaine, d'allure simple ou décorée de faïences.

Ces cours sont l'endroit où les familles ont pris l'habitude de se réunir, que ce soit à l'occasion des fêtes religieuses, traditionnelles ou nuptiales, ou encore durant les longues veillées estivales.

Côté convivialité, la fontaine est l'endroit indiqué pour siroter un café ou partager un mets traditionnel avec des convives, à l'ombre des feuilles de vigne ou de fleurs de jasmains, autre élément décoratif de cet intérieur de maison qui fait rêver les habitants des cités.

APS

OUARGLA, INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ KASDI-MERBAH

Sortie de la 1^{re} promotion



L'université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO) a célébré, jeudi, la sortie de la première promotion de l'Institut de technologie (IT) issu d'une coopération algéro-française, lors d'une cérémonie de remise de diplômes aux lauréats.

PAR BOUZIANE MEHDI

Fruit d'un partenariat "exemplaire" avec la partie française, cet institut traduit une volonté politique visant à créer une relation directe entre l'université et le secteur socio-économique, a indiqué, à l'APS, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arezki Saïdani.

Il s'agit d'une co-construction de for-

mation à haute finalité potentielle de recrutement, reconstruite avec le secteur professionnel, en tenant compte des besoins et des exigences du marché du travail, a-t-il ajouté.

Cet institut représente aussi un engagement commun pour mettre en place un projet qui a pour objectif de relever un des grands défis actuels de l'enseignement supérieur, à savoir l'employabilité, a-t-il poursuivi.

De son côté, le représentant de l'ambassade de France à Alger, Alexis Andres, a mis en relief l'importance de ce projet réussi qui occupe, a-t-il dit, une place particulière en matière de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

La première promotion (2016-2017) de cet institut, qui a ouvert ses portes lors de l'année universitaire 2014-2015, comprend 152 étudiants ayant suivi, durant trois années, un cursus

universitaire diplômant (licence professionnelle) en hygiène, sécurité et environnement (HSE), ainsi qu'en comptabilité et finance (CF) et en ressources humaines (RH), selon des responsables de l'établissement.

La cérémonie, qui s'est déroulée en présence du corps enseignant et administratif de l'UKMO, de responsables de différentes institutions et compagnies nationales et étrangères, des autorités et élus locaux, a été clôturée par la remise de diplômes aux lauréats des trois spécialités de l'institut.

Composée de dix facultés et deux instituts, l'université d'Ouargla, dont l'encadrement pédagogique est assuré par quelque 1.200 enseignants, tous grades et rangs confondus, compte actuellement 34 laboratoires gérés par 1.781 chercheurs, dont 662 doctorants LMD.

B. M.

ORAN, USINE KNAUF

150.000 t de plâtre et 1.6 million m² de plaques produits en 2017

Une production de 150.000 tonnes de plâtre, tous types confondus et 1.6 million de m² de plaques de plâtre a été réalisée au premier semestre de 2017 par l'usine Knauf plâtre de Benfréha (Oran), a indiqué mardi son directeur général.

En marge d'une rencontre organisée par la commission santé, hygiène et environnement de l'APW d'Oran, Debbah Hassane a estimé que cette production est une véritable réussite pour l'ensemble des personnels de l'usine puisque celle-ci est entrée en service il y a une dizaine d'années.

"Nous comptons doubler notre production dans les prochaines années et couvrir l'ensemble des besoins du marché national sur lequel nous concentrons tous nos efforts, sans pour autant négliger l'exportation", a ajouté le même responsable.

Actuellement, l'usine exporte les plaques de plâtre vers le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Lybie, le

Sénégal, le Gabon et le Ghana. Le marché sud-africain figure parmi les prochains objectifs des responsables de Knauf Plâtre. Pour ce qui est du respect de l'environnement, thème de la journée d'étude, le même responsable a fait savoir que des mesures efficaces ont été prises pour économiser les ressources naturelles et l'énergie.

Pour l'économie de la ressource naturelle, il a souligné que des formations permanentes sont proposées aux employés de l'usine, sur ce thème mais également sur la santé et la protection de l'environnement.

Porter son équipement de protection, nettoyer son lieu de travail avant de quitter son lieu de travail, ne pas gaspiller la matière première qu'est le gypse, ces gestes sont devenus une véritable culture au sein de notre usine, a ajouté le même responsable.

Pour l'économie de l'énergie, tous les systèmes de chauffage sont passés du fuel au gaz ou du fuel lourd au fuel

domestique. Dans la mesure du possible, la chaleur est récupérée pour chauffer nos bâtiments. Ces mesures ont permis de réduire de façon notable les émissions de dioxyde de carbone, a expliqué le directeur de l'usine.

Par ailleurs, l'usine utilise deux mini-stations de dessalement d'eau très consommatrices d'énergie, ce qui a nécessité, selon M. Debbah, de demander aux services de l'hydraulique d'être relié au réseau d'eau potable pour réduire cette consommation d'énergie et son impact sur l'environnement.

Actuellement, les responsables de l'usine s'attèlent à obtenir la certification ISO 14.001, qui regroupera les volets hygiène, sécurité et santé dans un seul référentiel, a indiqué le même responsable. Cette rencontre a regroupé des associations de l'environnement, des universitaires ainsi que des représentants de la société civile.

APS

GHARDAIA 424 victimes de piqûres de scorpion en 2017...

Un nourrisson de six mois a succombé à l'inoculation du venin du scorpion parmi les 424 personnes victimes de piqûres de scorpion, durant les cinq premiers mois de l'année en courant à travers la wilaya de Ghardaïa, a appris l'APS auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le cas du nourrisson décédé a été enregistré dans la wilaya déléguée d'El-Ménéa où la victime, piquée accidentellement, l'a été à l'insu de ses parents et n'a pas été conduite vers un centre de santé à temps, a-t-on expliqué.

La commune de Guerrara détient toujours le triste record des piqûres de scorpions avec 124 cas, suivie des communes de Ghardaïa (99), Métlili (58), El-Ménéa (41), Bounoura (40) et Berriane (29), révèlent les statistiques de la DSP de Ghardaïa.

L'empoisonnement par la piqûre du scorpion constitue la première cause des cas d'intoxication et d'empoisonnement dans la wilaya de Ghardaïa, un état de fait qui a nécessité des campagnes de sensibilisation récurrentes pour lutter contre ce fléau qui endeuille annuellement des familles, particulièrement en période estivale, a souligné le DSP, Ameer Benaïssa. De bons réflexes peuvent sauver de nombreuses vies, estime M. Benaïssa en insistant sur la nécessité de se rapprocher des structures de santé de proximité qui disposent d'antidote sérum (anti-scorpions) au plus tôt après la piqûre mais aussi sur l'intensification de la lutte contre l'insalubrité pour faire face à ce phénomène fréquent en été.

La problématique des piqûres de scorpions ne concerne pas uniquement le secteur de la Santé, mais implique la conjugaison des efforts et la coordination entre les services d'hygiène et environnement en impliquant les communes et les acteurs de la société civile, a souligné le DSP. Deux décès des suites d'empoisonnement dues aux scorpions avaient été enregistrés l'année dernière à travers la wilaya de Ghardaïa, sur 2.348 cas de piqûres signalés, selon la même source.

...une quantité de produits alimentaires offerte aux familles nécessiteuses

L'association nationale SOS 3e âge en détresse Ihsène a fait don, lundi, d'une quantité de produits alimentaires, de cartables, d'effets vestimentaires et de fauteuils roulant à des familles nécessiteuses de la région d'El-Ménéa (275 km au sud de Ghardaïa).

Plusieurs familles démunies des communes voisines d'El-Ménéa et de Hassi El-Gara ont été ciblées par cette action de solidarité initiée par l'association précitée en présence de nombreuses épouses de diplomates accrédités à Alger.

Avec la présence des femmes de diplomates accrédités à Alger, cette action s'insère également dans le sillage de la promotion du tourisme et de l'artisanat de cette région du sud du pays.

L'initiative, qui a pour objectif d'atténuer les souffrances de cette catégorie sociale, a été organisée avec la collaboration de nombreux partenaires sociaux ainsi que de l'administration locale pour la détermination des familles nécessiteuses de différentes localités de la région d'El-Ménéa. Un circuit touristique de la région de Ghardaïa et d'El-Ménéa a été organisé au profit de ces femmes de diplomates.

APS

SYRIE

L'armée s'approche du dernier bastion de Daec

Comme l'ont rapporté les sources militaires, les forces gouvernementales syriennes sont entrées dans la province de Deir ez-Zor par le nord-ouest et se trouvent à environ 50 km du centre administratif éponyme.

Cette information a été confirmée par des sources du Parlement syrien. Ce qui signifie que bientôt sera lancé l'assaut contre le dernier bastion de l'État islamique (organisation terroriste interdite en Russie). Sachant que d'après les experts militaires, l'opération ne devrait pas prendre trop de temps. Des unités de l'armée syrienne sont encerclées depuis plusieurs années par les djihadistes. Désormais, ces troupes seront débloquées et pourront offrir un soutien pour porter une frappe décisive contre Daech.

"A l'heure actuelle, les forces gouvernementales se trouvent à 50-60 km du centre administratif de Deir ez-Zor", a indiqué une source.

Comme l'a expliqué le député syrien du parti au pouvoir Baas Alan Bakr, une attention particulière est accordée par Damas à l'opération de déblocage de Deir ez-Zor.

"Actuellement, cet axe a une importance primordiale. Des unités syriennes y sont bloquées depuis plusieurs années, et il faut les aider au plus vite, a noté Alan Bakr. Dans l'ensemble, on peut constater que la libération imminente de la ville tirera un trait sur le projet appelé



Daech". Jusqu'à récemment les terroristes disposaient de trois bastions en Syrie et en Irak: Mossoul, Raqqa et Deir ez-Zor. Le 10 juillet les autorités de Bagdad ont annoncé la libération du premier. Le second est attaqué avec le soutien de la coalition américaine par les Forces démocratiques syriennes composées essentiellement des unités kurdes. Selon les dernières informations, elles ont réussi à rétablir le contrôle de 50 % de la ville. Il reste donc Deir ez-Zor.

D'après les sources militaro-diplomatiques, la question de libération de cette ville est à l'ordre du jour depuis des mois. C'est dans cette direction que le commandement russe suggérait de poursuivre l'offensive après la première libération de Palmyre en mars 2016.

Cependant, les autorités de Damas n'étaient pas de cet avis et ont décidé de libérer Alep, ce qui a été fait fin 2016. Par ailleurs, des unités syriennes restent encerclées à Deir ez-Zor. Les djihadistes de l'EI ont réussi à prendre cette ville en 2014 et à la couper du monde extérieur. Mais ils n'ont pas réussi à évincer les troupes gouvernementales de plusieurs quartiers, ainsi que de la base aérienne située à proximité. Depuis, les terroristes ont entrepris plusieurs tentatives d'établir le contrôle total de Deir ez-Zor, mais toutes ont échoué. Les forces gouvernementales assiégées sont soutenues grâce aux approvisionnements aériens d'armements, de munitions et de nourriture. Une grande partie des chargements est livrée dans la ville par l'aviation russe.

AFGHANISTAN

Daesh revendique une attaque contre l'ambassade d'Irak à Kaboul

Le groupe Etat islamique a revendiqué une attaque contre l'ambassade d'Irak à Kaboul. L'attentat a été revendiqué par Amaq, l'organe de propagande de Daesh. Le groupe a reconnu avoir commis l'attaque contre l'ambassade d'Irak à Kaboul au centre de la capitale afghane.

Dans un très court communiqué en arabe, Daesh évoque deux combattants menant une attaque contre le bâtiment

de l'ambassade irakienne dans la ville afghane de Kaboul, sans donner plus de précisions. C'est la première fois que l'ambassade d'Irak à Kaboul est attaquée, après plusieurs attentats contre des missions occidentales.

Plusieurs explosions de forte puissance

"Vers 11h20 ce matin, un groupe de quatre terroristes a attaqué l'ambassade irakienne dans le district 4 de Kaboul",

a confirmé le ministère de l'Intérieur afghan. "Un premier kamikaze s'est fait exploser à l'entrée de l'enceinte et trois autres se sont frayé un chemin à l'intérieur. La police a réagi promptement et le personnel de l'ambassade a été emmené en lieu sûr. Les forces spéciales sont sur place et les civils riverains ont été évacués", a ajouté le ministère de l'Intérieur.

L'EI qui perd du terrain en Syrie et en Irak est présent en Afghanistan depuis début 2015, principalement dans l'est et désormais le nord du pays. Le groupe a revendiqué plusieurs attentats sanglants au cœur de Kaboul depuis un an, dont le premier le 23 juillet 2016 avait fait 84 morts et 300 blessés au sein de la minorité chiite afghane.

QATAR

Dépôt de plainte devant l'OMC contre le boycott arabe

Le Qatar a déposé plainte lundi auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre le boycott commercial auquel l'ont soumis certains pays arabes, donc principalement l'Arabie saoudite, Bahreïn et les Emirats arabes unis, a déclaré à Reuters le représentant de Doha auprès de l'OMC, Ali Aloulid al Sani.

En demandant des consultations officiellement avec ces trois pays, le Qatar a enclenché un délai de 60 jours censé permettre de régler le contentieux, faute ces pays arabes s'exposent à un procès et à de possibles sanctions commerciales à titre de rétorsion.

Le Qatar comptait aussi porter lundi l'af-

faire du boycott devant l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis et l'Egypte ont rompu leurs relations diplomatiques et économiques avec le Qatar le 5 juin, en l'accusant de soutenir des organisations terroristes et de se rapprocher de l'Iran, ennemi juré de

Riyad. Doha rejette ces accusations. Réunis dimanche à Manama, la capitale bahreïnienne, ces quatre pays se sont déclarés prêts à un dialogue avec le Qatar à condition que l'émirat accepte certaines de leurs exigences.

PAKISTAN

Élection d'un nouveau Premier ministre

Le Parlement du Pakistan s'est réuni mardi pour élire un nouveau Premier ministre après la disqualification de Nawaz Sharif par la Cour suprême vendredi suite à une affaire de corruption.

L'issue du vote, prévu en début d'après-midi, ne fait guère de doute. Le parti au pouvoir, le PLM-N (Pakistan Muslim League-Nawaz) qui bénéficie d'une majorité au Parlement, a déjà choisi l'ex-ministre du Pétrole Shahid Khaqan Abbasi comme Premier ministre intérimaire, jusqu'à ce que le frère du dirigeant sortant, Shahbaz Sharif, puisse se présenter au siège laissé vacant par Nawaz Sharif.

Cinq représentants de l'opposition lui feront face. Le parti de l'ex-champion de cricket Imran Khan, le Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI), en pointe dans la campagne contre Nawaz Sharif, a choisi comme candidat Sheikh Rashid Ahmed, chef du parti Awami League. Selon la Constitution, le gagnant doit obtenir les deux tiers des voix à l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement.

La Cour suprême a rendu vendredi un arrêt controversé "disqualifiant" M. Sharif de son poste de député, le jugeant coupable de n'avoir pas déclaré un salaire de 10.000 dirhams (2.700 USD) attribué par une entreprise détenue par l'un de ses fils aux Émirats arabes unis.

Bien que M. Sharif n'ait pas perçu le salaire en question, les 5 juges de Cour suprême ont estimé que le Premier ministre ne s'était pas comporté en "membre honnête du Parlement", comme le requiert la Constitution, d'où leur verdict.

Nawaz Sharif a depuis choisi son frère cadet Shahbaz Sharif comme héritier politique, mais celui-ci, qui occupe actuellement le poste de chef de gouvernement provincial du Pendjab, doit encore se faire élire au Parlement fédéral s'il veut devenir à son tour Premier ministre. Il devrait présenter sa candidature dans la circonscription électorale laissée vacante par son frère suite à la sentence de la Cour suprême. Le processus pourrait prendre jusqu'à 45 jours.

C'est la troisième fois que Nawaz Sharif est empêché de terminer un mandat, la première fois - déjà - suite à un scandale de corruption, la deuxième en raison d'un coup d'État.

Agences

Agences

VENEZUELA

Washington mène le jeu de la désinformation médiatique

Les États-Unis viennent d'ordonner aux familles des employés de leur ambassade de quitter le pays. Ils ne prennent ce genre de mesures que lorsqu'ils ont toutes les raisons de penser qu'il va se passer quelque chose de grave.

Le Venezuela a tenu une élection générale pour élire les participants à une assemblée constitutionnelle. La moitié des représentants ont été élus dans les circonscriptions électorales ordinaires. L'autre moitié est issue de 8 groupes spécifiques de travailleurs, agriculteurs, employeurs, etc. Cette méthode d'élection est peut-être inhabituelle, mais elle n'en est pas moins démocratique que le système américain qui donne plus de poids aux électeurs des États ruraux qu'aux électeurs citadins. Pour empêcher cette élection tous les moyens ont été utilisés, n'hésitant pas à passer au meurtre même de certains candidats. En dépit des violences d'une opposition aux ordres les résultats ont conforté les politiques de la grande majorité de la population et du gouvernement social-démocrate dirigé par le président Maduro.

Divers modes de pression économique contre le pays

Les nantis du pays ainsi que les lobbies et des gouvernements étrangers ont tenté désespérément d'empêcher ou de saboter les élections. Les États-Unis ont utilisé divers modes de pression économique contre le gouvernement vénézuélien, y compris la guerre économique et l'augmentation des sanctions. L'opposition a organisé de violents et sanglants rassemblements de rue, a attaqué les institutions et les partisans du gouvernement et a appelé à des grèves générales. Mais les photos de propagande du NYT des rassemblements de l'opposition dans la capitale de Caracas ne montrent que de petits groupes de quelques dizaines à quelques centaines de jeunes souvent violents. Les appels de l'opposition à des grèves générales ont eu peu de résonance comme est obligé de le reconnaître même le *Washington Post* dont on connaît la position fiévreusement anti-Maduro.

Dans la moitié la plus riche de l'est de la ville, la plupart des entreprises ont fermé pour soutenir la grève appelée par l'opposition, pour boycotter le vote et obtenir son annulation.

Les principales autoroutes de la capitale ont été en grande partie fermées au début de la matinée, et des rapports ont été publiés sur le fait que la Police nationale envoyait des gaz lacrymogènes sur les grévistes dans le centre. Dans les quartiers les plus pauvres de l'ouest, la grève a semblé moins prononcée, avec plus d'entreprises ouvertes et plus de personnes dans les rues.

Même les quartiers riches de la ville



occupés par l'opposition n'ont pas été entièrement fermés. Les tentatives de l'opposition de bloquer les routes centrales ont été contrecarrées par la police. Dans les quartiers les plus pauvres de la ville, l'appel à la grève de l'opposition a tout simplement été ignoré. ») L'opposition n'est vivace que dans les couches les plus riches de la population et seulement dans quelques grandes villes. Les régions rurales pauvres ont vu leur situation s'améliorer sous les gouvernements sociaux-démocrates et elles continuent de les soutenir.

Installer un gouvernement parallèle

Dans une interview accordée au *New York Times*, le lobby du - changement de régime - du Bureau de Washington sur l'Amérique latine (Wola) a indiqué les étapes de la prochaine guerre contre le Venezuela.

Depuis le plébiscite, l'opposition au Venezuela a pris des mesures pour établir un gouvernement parallèle. Cela pourrait rester une initiative symbolique. Mais si l'opposition continue dans cette voie, elle recherchera prochainement la reconnaissance et le financement de l'étranger, et revendiquera, au moins implicitement, le monopole légitime de l'emploi de la force pour le gouvernement parallèle. Ensuite, elle cherchera à se procurer ce dont chaque gouvernement a besoin : des armes pour se défendre. Si elle réussit, le Venezuela pourrait s'enfoncer dans une guerre civile à côté de laquelle le conflit actuel apparaîtra comme une chamaillerie d'écoliers.

Le Wola a également participé au coup d'État mené par Hillary Clinton au Honduras.

La CIA derrière les troubles fomentés au Venezuela

Le directeur de la CIA, Mike Pompeo, a donné un indice des plus clairs de l'ingérence de Washington dans la politique US en Amérique latine, en disant qu'il espérait qu'il pourrait y avoir une transition politique au Venezuela, et que la CIA faisait de son mieux pour comprendre la dynamique qui était à l'œuvre là-bas. Au Venezuela, le gouvernement des États-Unis a cherché à affaiblir les gouvernements élus de M. Maduro et de son prédécesseur, Hugo Chavez, qui a



été chassé brièvement lors du coup d'État de 2002. Pour cela des groupes d'opposition sont financés par le biais d'organisations telles que la Fondation nationale pour la démocratie.

En mai 2016, des responsables américains non identifiés ont déclaré à des journalistes, lors d'un briefing, que le Venezuela s'enfonçait dans une - crise - qui pourrait se terminer dans la violence.

On peut en conclure que la violence qui va éclater au Venezuela ne sera pas due à une action spontanée de l'opposition, mais à la mise en œuvre d'un plan qui a vu le jour depuis, au moins, mai 2016. Il suivra probablement le scénario des révolutions de couleur mises en œuvre par la force, par les États-Unis, dans plusieurs pays au cours de la dernière décennie. L'approvisionnement en armes et le soutien mercenaire de l'opposition arriveront par et à travers les pays voisins du Venezuela dans lesquels le responsable de la CIA vient de se rendre.

Une armée loyale au grand désespoir des USA

Le gouvernement vénézuélien est soutenu par beaucoup plus d'électeurs que l'opposition de droite alignée sur les États-Unis. L'armée n'a montré aucun signe de déloyauté envers le gouvernement. Normalement, toute tentative de renverser du gouvernement devrait échouer.

Les États-Unis peuvent néanmoins nuire encore plus, si c'était possible, au Venezuela en interdisant l'importation de pétrole vénézuélien aux États-Unis. Mais cela augmenterait probablement le

prix de l'essence aux États-Unis. Cela gênerait le Venezuela dans un premier temps, mais il y a de la demande pour le pétrole et il trouvera vite d'autres clients.

Des tentatives pour renverser le gouvernement vénézuélien ont lieu régulièrement depuis la première élection d'un gouvernement plus ou moins socialiste en 1999. Le coup d'État organisé par les États-Unis en 2002 a échoué parce que le peuple et l'armée se sont opposés à cette ingérence flagrante. Les méthodes de - changement de régime - ont évolué depuis, avec, maintenant, le soutien, à partir de l'extérieur, d'une opposition démocratique militante. Cette méthode a réussi en Libye et en Ukraine mais a échoué en Syrie.

Les États-Unis à visage découvert

Les États-Unis ont annoncé des mesures sans précédent contre le président vénézuélien au lendemain de cette élection contestée.

Ils ont annoncé qu'ils prenaient des mesures juridiques et financières sans précédent contre Nicolas Maduro. Les avoirs du successeur d'Hugo Chavez aux États-Unis sont gelés dans leur totalité et aucun Américain ne pourra plus effectuer de transactions ni avoir de relations d'affaires avec lui. Ainsi les États-Unis s'impatientent et ne cachent plus leur jeu. Face à un président qui fait de la résistance après l'étape des sanctions il rejoint le club fermé des présidents ayant refusé de courber l'échine devant le gendarme du monde.

Agences

Conseils bien-être pendant la grossesse et après l'accouchement

L'arrivée de bébé est toujours attendue avec ferveur au sein du couple en général et par la future maman en particulier. Cependant, le moment de l'accouchement est toujours redouté et angoissant.

PAR OURIDA AÏT ALI

En effet la maman se pose de nombreuses questions, notamment lorsqu'il s'agit d'une primipare. Accompagner donc ces futures mamans devient une nécessité absolue.

C'est dans cet objectif qu'une journée dédiée exclusivement aux futures mamans a été organisée le 21 juillet, à Ardis. Une nutritionniste et une puéricultrice étaient présentes pour prodiguer des conseils pratiques aux futures mamans, suivis d'une séance questions-réponses. Les futures mamans présentes étaient, dans leur grande majorité, accompagnées de leurs époux. Deux ateliers étaient animés pour l'occasion, le premier par Mme Moulay, docteur en nutrition qui présentera, entre autres, une communication relative à l'hygiène de vie et les habitudes alimentaires que la maman

doit adopter, elle rappellera qu'il ne sert à rien de manger pour deux lors d'une grossesse car ceci peut conduire uniquement à une prise de poids excessive qui ne sera pas sans conséquence pour la mère, mais aussi pour l'enfant à naître. Durant cette période elle conseille d'opter pour une alimentation équilibrée afin d'assurer le bon développement du fœtus. Dr Moulay enchaînera avec les bienfaits du colostrum, pour cela la nutritionniste recommande vivement la mise au sein dès les premières heures qui suivent la naissance de bébé tout en insistant sur l'allaitement maternel exclusif pendant

6 mois. Dr Moulay vantera également les bienfaits de l'allaitement maternel autant pour le nourrisson que pour la maman. Des conseils après accouchement pour retrouver la ligne sont également apportés par la nutritionniste. A cet effet elle déconseillera aux mamans d'entreprendre un régime juste après l'accouchement car dira-t-elle en allaitant la femme perdra au moins trois kilogrammes de son poids. Fatiha Dahmani, puéricultrice, est l'animatrice du deuxième atelier dédié à l'arrivée de bébé. Ainsi elle expliquera, avec démonstration sur une poupée, comment nettoyer le cordon ombilical, faire

prendre le bain à bébé, la toilette, l'habillement, l'emballage... La puéricultrice mettra l'accent notamment sur les bienfaits du massage pour bébé une fois la toilette terminée. Un moment de complicité entre maman et bébé, soit un pur moment de bonheur. Le moment de la toilette suivi du massage de bébé doit être bien choisi, dira la puéricultrice. Enfin les enfants n'ont pas été oubliés par les organisateurs de cet événement. Pour les divertir, un espace leur a été exclusivement aménagé pendant que les mamans se consacraient pleinement aux ateliers.



Pour retrouver votre silhouette après l'accouchement, laissez faire la nature. Le risque de ne jamais perdre les kilos de la grossesse effraie beaucoup de mamans. Mais pas de panique, afficher encore quelques rondeurs quelques semaines après l'accouchement est normal. Une sage-femme et une coach sportive nous rassurent. Entre les maniaques de la ligne et celles qui laissent la maternité enrober leurs hanches pour toujours, il y a une ligne qui serpente doucement vers le retour à son corps d'avant. Vous avez accouché il y a 6 mois et n'avez pas retrouvé votre poids de croisière ? Une femme qui grossit normalement pendant sa grossesse, entre 12 et 16 kilos, retrouve son poids d'origine en 9 mois

environ. La moyenne vaut évidemment pour une femme de poids intermédiaire. Une femme maigre devra prendre plus, une femme en surpoids ne devrait pas grossir. Et inutile de s'imposer un régime draconien. Les kilos devraient partir naturellement : À la sortie de la maternité on perd déjà entre 6 et 8 kilos d'un coup, précise la sage-femme. Délestée du poids du bébé, du placenta, du liquide amniotique et de l'eau accumulée dans le sang en début de grossesse, le corps élimine au fur et à mesure. Sans oublier l'utérus qui grossit pendant neuf mois mais retrouve sa taille dans les huit semaines après l'accouchement. Dès le retour à la maison, la disparition des hormones fait son travail

et l'activité quotidienne achève de faire fondre. Car elles n'en n'ont pas toujours conscience, mais les mamans s'activent en manipulant à longueur de journée un nouveau-né qui pèse son poids.

Une affaire de métabolisme

Parfois, malheureusement, l'histoire est moins rose. Quand certaines perdent facilement et rapidement leurs 22 kilos de grossesse, d'autres peinent à éliminer la petite dizaine accumulée. Il y a des femmes qui brûlent plus de calories en ne faisant rien, c'est comme ça, tout dépend du métabolisme de base. Et l'âge joue aussi un rôle. Car il est toujours un peu plus difficile de maigrir à 40 ans, plutôt

qu'à 20 ou 30 ans. Et parce que le déroulement de la grossesse n'est pas le même : À cause de leur âge, les femmes ont plus de chances de prendre du poids et de développer des pathologies de grossesse. Elles doivent faire plus attention à ce qu'elles mangent pour ne pas en rajouter.

Quant au mythe de l'allaitement qui fait maigrir, c'est faux : Enceinte, le corps stocke 2 kilos destinés à l'allaitement. Quand on allaite, on ne maigrir pas, on perd juste ces 2 kilos. Une mère qui donne le biberon aura plus de difficultés à les perdre. En revanche, donner le sein sécrète une hormone qui donne faim, il faut veiller à garder une alimentation équilibrée.

Le sport pour peaufiner

Perdre du poids est une chose. Voir son corps modifié en est une autre. Le bassin qui s'élargit, une demi-taille de pantalon en plus... C'est un cap à passer d'appréhender un corps rendu élastique par la grossesse. Le plus difficile c'est d'accepter cette peau détendue, cette poitrine qui tombe et qui n'a plus beaucoup de forme. Si la peau cassée ne peut être réparée, l'activité physique permet de retrouver un peu de fermeté. Mais pas de précipitation. Pas de sport pendant les 2 mois qui suivent l'accouchement et seulement avec l'accord d'un médecin. Le premier mois, le corps commence à se remettre de l'ac-

couchement. Le deuxième mois, on rééduque le périnée. Distendu par les hormones de grossesse et le poids du bébé, il doit être remusclé pour soutenir les organes. La rééducation peut prendre 6 mois, en attendant on privilégie les activités qui ne sollicitent pas la sangle abdominale. Vélo sur du plat, natation, mais jamais de sport d'impact, comme la course ou des cours en salle de gym.

Mais comment se mettre au sport quand l'enjeu est de rester éveillée pendant la journée ? Manque de sommeil, corps fatigué, douleurs au ventre, les mamans sont unanimes, la reprise se fait progressivement.

Silhouette après l'accouchement



Rituel de la toilette de bébé

Le visage :

***Les yeux :** humectez un coton ou une compresse stérile avec du sérum physiologique, passez-le délicatement et nettoyez du coin externe au coin interne. Changez de coton pour laver l'autre œil.

***Les oreilles :** confectionnez une petite fusette en roulant un morceau de coton entre vos doigts et nettoyez uniquement le pavillon extérieur afin d'éviter la formation de bouchons de cérumen. Evitez d'utiliser des cotons-tiges qui peuvent être irritants voire blessants.

***Le nez :** Prendre un coton tige adulte que vous imbiberez de sérum physiologique, le passez légèrement à l'intérieur pour humidifier les sécrétions, puis passez le côté sec pour décoller celles-ci.

Le visage : nettoyez-le autant de fois qu'il est nécessaire dans la journée, sans oublier de passer derrière les oreilles où des impuretés ont tendance à s'accumuler. Vous pouvez utiliser une eau nettoyante sans rinçage ou un lait de toilette sur un coton, à rincer à l'eau.

***Les cheveux :** pour coiffer votre bébé, vaporisez quelques gouttes d'eau pour la toilette sur une brosse spéciale bébé

Le corps :

Les ongles : attendez au moins un mois avant de couper les ongles de votre enfant pour la première fois. Auparavant, ils sont en effet trop frag-



iles et cassants. Ensuite, coupez régulièrement les ongles de votre bébé avec une paire de ciseaux à bouts ronds. Choisissez un moment où il est tranquille, tenez bien sa main ou son pied et parlez-lui doucement pour qu'il reste calme durant l'opération. Attention à ne pas couper trop court pour éviter les infections du contour de l'ongle !

***Le change :** nettoyez soigneusement les fesses de votre bébé à chaque change, en particulier dans les plis où la macération risque d'entraîner des irritations. Vous pouvez utiliser des lingettes spécial change, un fluide nettoyant sans rinçage ou un lait de toilette. Séchez délicatement la peau de votre bébé avant de lui remettre une couche.



***Le cordon ombilical :** après la naissance, vous devez prendre soin du cordon ombilical de votre bébé jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, au bout d'une semaine à dix jours. Pour éviter tout risque d'infection, désinfectez-le tous les jours en imbibant une compresse stérile d'un antiseptique. Séchez ensuite soigneusement avec une compresse propre.

***Les mains :** gardez toujours sur vous des lingettes nettoyantes pour nettoyer le visage et les mains de votre bébé lors de la promenade, au moment du goûter ou encore dans la voiture. Enfin, vous pouvez vaporiser sur le corps et sur les vêtements de votre bébé quelques gouttes d'eau de soin sans alcool spécial bébé pour le parfumer délicatement. Vous stimulerez ainsi son éveil olfactif.

La trousse de toilette de bébé

Pour prendre soin de votre bébé lors de la toilette, vous avez besoin de quelques produits essentiels. Voici ceux à mettre obligatoirement dans sa trousse de toilette dès la naissance, à la maison ou en vacances !

Un gel ou un pain nettoyant

Choisissez-le sans parfum ni colorant. Optez pour un 2 en 1 corps et cheveux, surtout à l'extérieur de la maison, pour voyager plus léger. Durant les premiers mois, privilégiez un produit spécial nourrissons, que vous trouverez en pharmacie ou parapharmacie.

Une crème pour les fesses

Pensez à toujours avoir une crème pour l'érythème fessier à appliquer sur les fesses en cas d'inflammation. Le talc est aujourd'hui déconseillé : il favorise la macération dans les plis de la peau et peut être cause d'irritations.

La chlorhexidine aqueuse est indispensable pour nettoyer le cordon ombilical après la naissance, en attendant qu'il cicatrise. Après le soin, posez une compresse stérile sur le

cordons et maintenez-la à l'aide d'un petit filet prévu à cet effet. du coton hydrophile Mais aussi des compresses stériles. Bannissez les cotons-tiges pour adulte, qui ne sont pas adaptés aux bébés. Préférez un morceau de coton roulé en mèche et imbibé d'un peu d'eau tiède ou des bâtonnets ouatés pour bébé.

Des dosettes de sérum physiologique

Pour laver les yeux de votre bébé mais aussi lui nettoyer le nez.

Une crème hydratante pour le corps

Pour nourrir sa peau et profiter du soin pour masser votre bout de chou. En vacances, n'oubliez pas la protection solaire (indice 50) pour le protéger des rayons UV. Pour autant, n'exposez jamais un bébé au soleil. des couches

Choisissez-les en fonction de son âge et de son poids, de son sexe, jetables ou lavables, selon votre choix.



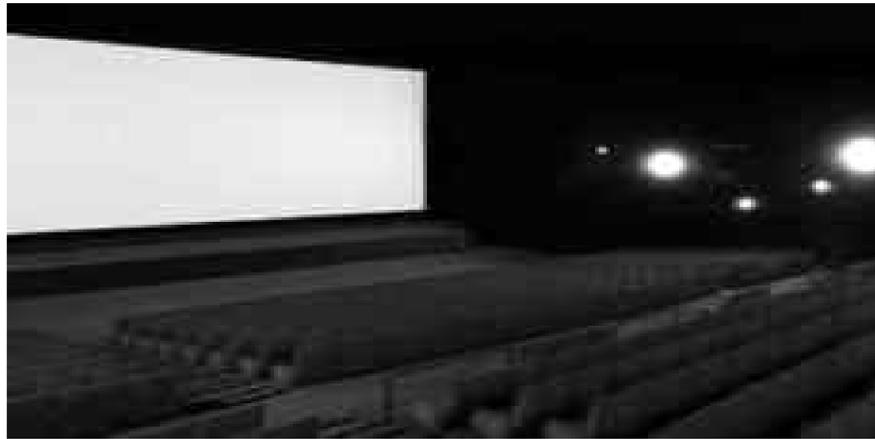
FESTIVAL D'EL ISMAÏLIA EN ÉGYPTÉ

La cinéaste Amel Kacimi représentera l'Algérie

La cinéaste algérienne Amel Kacimi représentera l'Algérie au Festival international d'El Ismaïlia en Égypte du film et courts métrages en septembre prochain, a-t-elle annoncé lundi à Oran.

En marge de la projection de son film *Sadaka* à la Cinémathèque dans le cadre du panorama du court métrage et film mobile à la 10^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), Amel Kacimi a indiqué à l'APS qu'elle prendra part avec ce film au festival international d'El Ismaïlia où elle sera honorée. Le film *Sadaka*, un terme utilisé par les migrants africains en Algérie, aborde en 15 minutes la vie des enfants africains nés en Algérie loin de la peur, de la guerre et de la famine et leur avenir.

Écrite et montée par Betoul Guettaf, cette œuvre fait partie des films documentaires enregistrés, a-t-elle ajouté indiquant qu'elle a renouvelé, dans ce



film projeté pour la première fois à la Cinémathèque, une ancienne technique utilisée dans le tournage des films sans paroles de Charlie Chaplin. Le film *Sadaka* fait partie de sept documentaires programmés au panorama du court métrage et du film mobile présentés lundi, dont *Le rendez-vous* du réalisateur Mohamed Baouch, *Un homme et deux théâtres* des cinéastes, Aïssa Djouamaa et Rabah Slimani, *El ghalta* de Chaabani Ziad, *Human* de Issam Taachit, *Joueurs de domino* de Abdelhakim

Traidia et *Salah, Kebaili de Palestine* de Tahar Houchi.

Un jury présidé par la productrice algérienne, Samira Hadj Djillali, et composé de deux comédiens que sont Salah Aougrou (Algérie) et Tarik Abdelaziz (Égypte) est chargé d'évaluer ces films.

La 10^e édition du FIOFA, qui a prévu au programme 31 films, sera clôturée lundi au théâtre de plein air Chekroun-Hasni au centre-ville d'Oran.

LONGS MÉTRAGES EN COMPÉTITION DU FIOFA

La conjoncture arabe actuelle en images

La quasi-totalité des longs métrages en compétition à la 10^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), qui prendra fin lundi soir, traitent de la conjoncture arabe actuelle sur les plans politique, social, sécuritaire et culturel.

Les contenus des onze films d'Algérie, Tunisie, Jordanie, Égypte, Liban, Maroc, Émirats arabes unis, Syrie et Irak, projetés dans le cadre du festival d'Oran, sont dominés par des sujets d'actualité, selon l'avis des critiques du 7^e art qui voient ce champ artistique tendre vers le "cinéma du présent", à l'instar de ceux traitant du devenir des révolutions nées du printemps arabe, du conflit de générations, du rôle de la femme et des jeunes. Cette tendance est remarquée notamment dans le film syrien *Le père* du réalisateur Bassil Khatib, qui représente un cri du peuple syrien qui endure l'insécurité.

Le film tunisien *Ghadoua hai* de Lotfi Achour aborde les préoccupations actuelles du peuple tunisien au lendemain de la révolution du jasmin et la destitution du régime de Zine El Abidine Benali, concentrées notamment sur l'avenir des jeunes, l'indépendance de la justice, la liberté de la presse, la prolifération du commerce parallèle, entre autres problèmes. Le film libanais *Feuille blanche* de Henri Bargis relate l'histoire d'une femme qui verse dans la débauche et la toxi-



comanie, alors que le film égyptien *Derniers jours de la ville* de Tamer Said traite de la révolution au Caire. Le film de l'Algérien Karim Moussaoui *En attendant les hirondelles* propose trois histoires traitant des espoirs du jeune Algérien, de ses ambitions et de la résistance de la famille aux courants extrémistes, entre autres. La plupart des longs métrages projetés à la 10^e édition du FIOFA abordent la relation entre le gouverneur et le gouverné, le pouvoir, l'autorité, comme c'est le cas notamment dans le film marocain *A la recherche de l'autorité perdue* de Mohamed Ahd Bensouda, alors que d'autres traitent de la réalité et sa relation avec le passé dont le film irakien *Made in Irak* de Djassem Mohamed Djassem, le film libanais *Mahbes* de Soufi Boutros qui aborde les effets des relations historiques entre le Liban et la Syrie.

Par ailleurs, le film algérien *El Achik* de Amar Si Fodhil traite de la lutte algérienne contre l'occupation française dans un style dramatique. Le film algéro-tunisien *Augustinus, fils de ses pleurs* du réalisateur égyptien Samir Seif, très apprécié par le public, aborde, dans un style nouveau, l'histoire de ce personnage historique et sa similitude avec un jeune qui tente de réaliser un documentaire sur le philosophe "Saint Augustin".

La 10^e édition du FIOFA a enregistré la projection d'autres films à fort contenu et autres à tendance controversée dont le film égyptien *Maoulana* de Magdi Ahmed Ali, qui traite des discours religieux et de la société en Égypte, ainsi que le film syrien projeté en ouverture, *Lilit* de Ghassan Chmeit, qui reproduit des images de souffrance du peuple syrien à l'ère de la crise actuelle.

1^{RE} RENCONTRE

"LES BIBANS DE LA POÉSIE"

Hommage aux écrivains A. Boukeba et Med Boutaghane

Les écrivains et poètes Abderrezak Boukeba et Mohamed Boutaghane ont été honorés, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'occasion de l'ouverture de la première rencontre "Les Bibans de la poésie", organisée à Bordj-Bou-Argeridj, en signe de reconnaissance à la plus-value qu'ils ont apporté à la culture et à la littérature sur les plans national et international.

A cette occasion, l'écrivain et poète Abderrezak Boukeba a fait part de sa joie, d'autant que cet hommage a eu lieu dans sa ville natale, en dépit d'une absence qui a duré 17 ans.

De son côté, le poète et traducteur Mohamed Boutaghane n'a pas manqué de saluer cette initiative qu'il a qualifié "d'exceptionnelle" du fait qu'il soit honoré en même temps que son congénère Abderrezak Boukeba.

Cette rencontre qui a réuni de grands noms de la littérature algérienne et locale, ayant gravé une empreinte indélébile dans le monde de la poésie et la créativité, se poursuit avec la tenue de sessions de littérature et de soirées poétiques avec la participation d'un essaim de poètes tels Toufik Ouamane, Bachir Kadhifa, Mohamed Kest, Ramzi Naili et Kada Dahou.

Une vente-dédicace de l'œuvre d'Abderrezak Boukeba, intitulée *Yadane li thalath banate*, parue récemment, a également été organisée.

Placée sous le slogan "Rendez-vous avec la beauté", cette manifestation littéraire a pour objectif de rassembler les poètes, de sublimer les mots et de restituer le rôle réel de la poésie qui a conquis toutes les valeurs de la beauté, de l'amour et l'humanisme, selon le commissaire de la rencontre, Saâd Mihoubi. Parallèlement à cette manifestation, le coup d'envoi d'une caravane culturelle qui sillonnera plusieurs communes et daïras de la wilaya jusqu'à la fin du mois d'août a été donné, avec au programme de nombreuses activités, des spectacles artistiques, culturels et de loisirs ainsi que l'exploration des sites touristiques de la wilaya, a détaillé la même source. A noter que cette rencontre est organisée à l'initiative du commissariat du festival culturel des arts et cultures populaires de la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj avec la collaboration de la maison de la culture. Les organisateurs aspirent, par ailleurs, à faire connaître la région des Bibans et promouvoir la poésie en baptisant cette rencontre "les Bibans de la poésie", pour en faire le prélude d'une série d'autres rencontres similaires à dimension nationale, et le rendez-vous de prédilection pour les poètes et leurs créations.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA D'ALGER
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
 COMMUNE D'ALGER-CENTRE
 NIF : 4100020001608501000

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°15 /2017**

la commune d'Alger Centre, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour:
FOURNITURE ET POSE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET D'IMPRESSION

Les entreprises spécialisées et qualifiées dans le domaine, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des charges, auprès de :

**Service des Marchés de la commune d'Alger Centre
 03, Place Emir Abdelkader – Alger Centre -**

Contre le paiement de la somme de **2000DA** non remboursable auprès de la régis communale.
 Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 12 du cahier des charges, doivent contenir un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière qui doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :

**“A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
 DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES”**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°15 /2017

FOURNITURE ET POSE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET D'IMPRESSION

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

**BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE
 03 PLACE EMIR ABDELKADER- WILAYA D'ALGER-**

01-Le dossier de candidature: doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 12 du cahier des charges, notamment :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée et datée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, signée et datée.
- Une copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personne morale)
- Documents justifiant les capacités professionnelles de l'entreprise.
- Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

02-L'offre technique: doit contenir:

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».
- Mémoire technique justificatif.

03-L'offre financière: doit contenir:

- Lettre de soumission dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
 - Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée datée et cachetée.
 - Le détail estimatif et quantitatif dûment renseignée daté, signé et cacheté
- La durée de préparation des offres est fixée à **20 jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP
 La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.
 Heure limite :12h00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
 L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se teindra au siège de la commune, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14H00.
 Les offres resteront valables pendant une période de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
 Rue Mohammed Al-Atchane commune d'Adrar

NIS 097401019038332
 Tel n° 049 96 92 28

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE
 CAPACITES MINIMALES**

N°...../W.A/D.A.L/2017

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya d'Adrar Lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale pour /

LES BESOINS DE REFUGIES DANS LES WILAYA (ADRAR-TAMANRASSET- TIDOUF – ILLIZI)

Les sociétés, et les commerçants (producteurs – importateurs - grossistes) intéressés par cet avis d'appel d'offre national ouvert peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration Locale de la wilaya d' Adrar bureau des marchés et programmes

Les offres doivent contenir trois plis séparés, cachetés et avec la mention - dossier de candidature - offre technique – et – offre financière –

1-DOSSIER DE CANDIDATURE

- Dossier de candidature est composée de

- Déclaration de candidature dûment rempli, daté et signé
 - Déclaration de probité dûment rempli, daté et signé.
 - Registre de commerce pour activité de chaque lot (fabriquant- commerçant en gros-importateur).
 - Statut pour les sociétés-
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 6 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

6-a/ Capacités professionnelles:

6-b/capacités financières:

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

6-c/ Capacités techniques :

- c- 1 Moyens humains
- c -2 Moyens matériels
- c-3 références professionnelles

2-OFFRE TECHIQUE

- Offre Technique est composée de:

- Cahier des charges (partie instruction aux soumissionnaires)
- Déclaration à souscrire suivant modèle du cahier des charges cacheté et signé
- Un mémoire technique justificatif (liste de personnel avec les Attestation d'Affiliation des employeurs- Liste du matériel avec les justifications (cartes grises, assurances ...))
- Le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire et portant la mention « lu et approuvée »
- Cahier des prescriptions spéciales signé et paraphé par le soumissionnaire

3-OFFRE FINANCIERE

Offre Financière est composée de:

- Lettre de soumission cachetée et signée
- Bordereau des prix unitaires
- Détail quantitatif et estimatif.

Les trois enveloppes, dossier de candidature technique et financière, seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

**SOUSSION – avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales
 N° /W.A./DAL/2017**

A N'Ouvrir Que Par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Déposées par porteur à la DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
 de la wilaya d' Adrar bureau des marchés et programmes

La date limite de dépôt des offres est fixée dans le **vingtième (21) jours** à partir 8 H00 jusqu' à 12 H00 à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP

L'ouverture des plis techniques et financiers sera tenue en séance publique au siège de la wilaya d'Adrar Direction de l'Administration Locale le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14H30 . Dans le cas où ce dernier jour correspondant au jour férié, l'ouverture de ces plis se fera le jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours +la durée de préparation des offres** à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

FOOTBALL, ÉLIMINATOIRES POUR LE CHAN-2018

Alcaraz se projette sur un autre challenge

Le sélectionneur national, Lucas Alcaraz, se projette sur un autre challenge, à savoir préparer une équipe nationale de joueurs locaux compétitive, en vue de la double confrontation contre la Libye, comptant pour le dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations, prévu au Kenya en 2018.

PAR MOURAD SALHI



Vingt-neuf (29) joueurs ont été retenus pour ce stage qui se déroule au centre technique de Sidi-Moussa. Les entraînements s'effectuent en fin d'après-midi pour éviter la chaleur accablante qui sévit actuellement. C'est 29 joueurs qui ont pris part au deux séances quotidiennes (9h30 et 19h30). Les derniers arrivés sont El Hadi Boulaouidet, de retour d'Égypte après l'élimination du NAHD de la coupe arabe et Mohamed Madani, qui a signé son contrat à Béchar avec la JSS.

L'entraîneur espagnol, qui s'est engagé à prendre en charge les deux sélections A et A', veut marquer l'histoire du football algérien de son empreinte. Il s'agit d'un autre challenge pour Lucas Alcaraz, à qui la Fédération algérienne de football a confié, outre la barre technique de la sélection première, celle de la sélection des joueurs locaux. Un défi qui s'annonce de taille pour cet entraîneur venu avec un projet à long terme avec l'instabilité fédérale.

Après avoir réussi ses débuts avec l'équipe première en gagnant ses pre-

miers matches contre la Guinée et le Togo, le technicien espagnol veut refaire le coup avec ces joueurs locaux. Les deux prochaines sorties auront lieu les 12 et 18 août prochains au stade Hamlaoui de Constantine et à Sfax en Tunisie. L'objectif tracé étant évidemment de décrocher un billet pour la prochaine édition du Chan, une épreuve mise sur pied en 2009 et à laquelle l'Algérie n'a participé qu'une seule fois, soit en 2011 lorsqu'elle avait terminé 4^e de la deuxième édition abritée par le Soudan.

Côté effectif, tous les joueurs retenus par Alcaraz étaient en pleine préparation avec leurs clubs respectifs, en vue de la prochaine saison footballistique. Ils sont issus de l'ES Sétif, la JS Kabylie, l'USM Alger, le MC Alger et autres clubs, les joueurs poursuivent actuellement les préparatifs à Sidi-Moussa sur un terrain en gazon naturel. Sachant que le match aller aura lieu au stade Hamlaoui doté d'une belle pelouse naturelle.

Après une semaine de travail au centre technique de Sidi-Moussa, les protégés de l'ancien entraîneur de Grenade vont rallier la ville des Ponts

suspendus le 9 août pour poursuivre les préparatifs au stade Chahid-Hamlaoui. Au lendemain de cette manche aller, les coéquipiers de Youcef Attal retourneront à nouveau au centre technique de Sidi-Moussa pour préparer la manche retour. Cette seconde partie de la préparation s'étalera jusqu'au 16 août, date de leur départ vers Tunis, d'où ils rejoindront la ville de Sfax qui accueillera le match retour. Affronter une équipe libyenne, constituée dans sa majorité par des joueurs de la sélection A, habitués à évoluer ensemble, n'est pas une mince affaire pour les Algériens. Cela pourrait rendre la tâche plus compliquée à cette équipe algérienne en phase de construction. Le staff technique ainsi que les joueurs sont conscients de cette situation et veulent profiter au maximum de la période de préparation qui précède cette joute pour travailler la cohésion des joueurs. Alcaraz aura suffisamment de temps pour travailler tous les automatismes et construire une équipe concurrente, non seulement pour cette double confrontation contre la Libye mais également pour l'avenir.

M. S.

MC ALGER

Le Malien Moustapha Kondé non retenu, Amada éventuelle dernière recrue

L'attaquant malien Moustapha Kondé, mis à l'essai durant la journée de dimanche, n'a pas été retenu par le MC Alger alors que la seconde licence réservée aux joueurs étrangers pourrait revenir au milieu de terrain malgache Ibrahim Amada, en fin de contrat avec l'ES Sétif, a appris l'APS lundi du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

Le club algérois qui a déjà engagé les services de l'attaquant nigérian Barnabas Imenger (ex-Kano Pillars/Nigeria) pour deux saisons, compte boucler son opération de recrutement lundi, soit à quelques heures de la fin de la période des transferts d'été fixée au 31 juillet à 23h59.

Le milieu de terrain malien du MO Béjaïa, Soumaïla Sidibé, annoncé

signataire d'un contrat avec le MCA, devrait s'engager avec le voisin de l'USM Alger qui aurait trouvé un accord avec la direction béjaouie.

Le Doyen a enregistré auparavant l'arrivée de l'attaquant Sofiane Balegh (ex-USM Bel-Abbès), du défenseur Zine Al-Abidine Boulakhoua (ex-USM El-Harrach), du milieu offensif Abdallah Moueden, prêté pour une saison renouvelable par le Paradou AC, ainsi que du milieu de terrain Sofiane Bendebka (ex-NA Hussein Dey).

Côté départs, le club s'est passé des services de plusieurs éléments à l'image du gardien de but Kheireddine Boussouf, parti au NA Hussein-Dey ou encore de l'attaquant Antar Djemaoui, qui a opté pour la JS Saoura. Le club est toujours à la

recherche d'un nouvel entraîneur suite au limogeage de Kamel Mouassa, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Le nom du technicien français Rolland Courbis et de l'Espagnol Victor Munoz sont évoqués avec insistance dans les rouages du club. D'autre part, le lieu du stage d'intersaison aura lieu probablement en France à partir de vendredi prochain. Le MCA, vice-champion d'Algérie, accueillera les Tunisiens du Club Africain en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf) entre le 15 et le 17 septembre à Alger, avant de se déplacer à Tunis pour la seconde manche prévue entre le 22 et le 24 du même mois.

APS

JS KABYLIE

L'entraîneur italien Enrico Fabbro donne son accord de principe

Le technicien italien Enrico Fabbro a donné son accord de principe pour diriger la barre technique de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement du duo Mourad Rahmouni-Faouzi Moussouni, limogé, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club du Djurdjura.

Fabbro (58 ans) est attendu jeudi prochain à Gammarth (Tunisie) où les Canaris seront en stage jusqu'au 17 août, pour finaliser son contrat, précise la même source. Le technicien italien avait déjà dirigé la JSK lors de la saison 2012-2013 avant d'être limogé au bout de 5 mois de collaboration.

Fabbro s'est fait un nom en Algérie avec le MC Alger entre 2006 et 2008, remportant la Coupe d'Algérie en 2007 et la Supercoupe d'Algérie la même année.

La JSK, réputée jadis par sa stabilité, notamment sur le plan technique, ce qui lui a permis sous la houlette des entraîneurs Mahieddine Khalef et du Polonais Stefan Zywojtko, de rafler plusieurs titres lors de la décennie 80, a changé complètement d'attitude depuis plusieurs années.

Le président Mohand-Chérif Hannachi est en train même de battre un triste record en matière d'entraîneurs engagés, puisque le changement de coach est devenu monnaie courante sous sa présidence. La JSK a effectué un premier stage de 12 jours à Tikjda consacré essentiellement à l'aspect physique, sous la conduite de l'ancien staff technique. En Tunisie, les coéquipiers de la nouvelle recrue, l'attaquant camerounais Steve Ekedji, disputeront quatre matches amicaux.

USM ALGER

Sidibé finalement Usmiste

D'abord annoncé à l'USM Alger à la fin du mois de juin, Soumaïla Sidibé libre, avait vu le MC Alger entrer dans la course, qui a négocié directement avec le MO Béjaïa. Le milieu axial malien, qui avait donné sa parole à l'USM Alger, a refusé toutes les offres et c'est l'USM Alger qui a finalement racheté son contrat. Le club a officialisé la nouvelle aujourd'hui sur son site internet.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'**information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'**information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'**information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La **presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'**illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- a) Pièces administratives :
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- b) Œuvre objet de participation :
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Lapin à la moutarde

Ingrédients :

1 lapin coupé en morceaux
1 fond d'huile
1 pot de moutarde
1 oignon
1 c.à.s. de farine
Sel, poivre,
Herbes de Provence,
Thym et laurier

Préparation :

Mettre 6 c. à soupe d'huile dans une cocotte. Badigeonner les morceaux de lapin avec de la moutarde et les mettre dans l'huile sur feu moyen.

Une fois que les morceaux sont revenus (un peu dorés), ajouter un oignon coupé, laisser revenir quelques minutes puis ajouter une c. à soupe bien pleine de farine, remuer, saler et poivrer. Ajouter l'herbe de Provence, le thym et le laurier.

Recouvrir la viande entièrement d'eau et laisser cuire sur feu doux pendant environ 45 minutes (remuer toutes les 10 minutes).

Servir avec du riz ou des pommes dauphines ou de la purée de pomme de terre.

Biscuits aux dattes

Ingrédients :

La pâte

400 g de beurre
300 g de sucre
glace
2 c.à.s de lait
1 sachet de sucre vanillé
1 pincée de sel
2 jaunes d'œufs
1 sachet de levure pâtisserie
La farine selon le mélange
500 g de sucre glace pour la garniture



La farce

500 g de dattes
Une pincée de cannelle
1/2 verre de thé d'eau de fleur d'orange

Farce

Laver et dénoyauter les dattes et faire cuire à la vapeur, les passer au mixeur, ajouter la cannelle, l'eau de fleurs d'orange, et pétrir afin d'obtenir une pâte souple.

Façonner avec la pâte de dattes des boudins de 3 cm de diamètre.

Pâte

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œuf, le lait, le sucre vanillé, le sel, la levure, bien mélanger puis ajouter peu à peu la farine tamisée et pétrir jusqu'à obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte avec sur un plan de travail fariné à une épaisseur de 3 mm, la couper en formant des rectangles de 20 cm de longueur et 5 cm de large.

Déposer au-dessus de chaque rectangle un boudin de farce et rouler la pâte autour de la farce en formant un boudin ensuite couper le boudin farci en rectangles de 6cm de long, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée.

Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, ensuite les rouler, encore chauds, dans le sucre glace.

SPORT, FORME ET BIEN-ÊTRE...

Savoir respirer au cours de l'exercice

Savoir gérer son souffle et bien respirer est indispensable à la performance sportive. Voici quelques conseils qui vous aideront à bien améliorer votre souffle pendant l'effort physique.

S'hydrater

Pour éviter le point de côté du jogging par exemple, évitez d'être en période de digestion. A la différence du vélo, la course n'aime pas cette phase-là. Compter trois heures après un repas normal, mais hydratez-vous. Une déshydratation, même faible, diminue vos capacités, donc votre souffle. Buvez une demi-heure avant le départ.

Gérer l'apport en sucre

Respiration bloquée ou inefficace ? La cause la plus classique est le sucre. Privilégiez un apport sucré (boisson énergétique) juste avant le début de l'effort, ou en cours d'exercice.

Expirez, respirez

L'expiration est la phase la plus importante de la respiration pendant une activité sportive. Entrouvrez la bouche et insister un peu plus sur cette phase qu'au naturel. Tout doit se passer au niveau de la cage thoracique. Cette respiration ventrale permet un plus grand relâchement, donc un plus grand confort dans l'effort.

Bon souffle, bonne allure

Si vous manquez de souffle, c'est que vous allez trop vite ou que vous forcez. Ralentissez ! Et n'oubliez pas que l'aisance respiratoire est indispensable à la progression. Si vous pouvez converser avec votre partenaire, c'est que vous êtes dans la bonne zone d'effort (pour le souffle et pour le cœur), et ce dernier se renforcera en adaptant ses capacités aux sollicitations de la pratique physique.

Usez des séjours en altitude

Prisé des sportifs de haut niveau, et pour cause, le séjour en altitude permet la fixation d'une capacité accrue d'oxygène dans le sang : les muscles tirent plus facilement, leur rendement est optimisé. Quand vous n'êtes pas à la montagne, faites un



exercice simple comme monter les escaliers en courant.

CONSEILS PRATIQUES

Entretien sa moquette

Poussière, miettes, acariens, sans parler des taches... Les moquettes sont parmi les revêtements de sol les plus difficiles à entretenir, surtout si vous avez choisi des tons clairs. Pour les conserver saines et belles le plus longtemps possible, misez sur un entretien régulier. Commencez par passer l'aspirateur au moins deux fois par semaine. Mais attention, cela ne suffit pas pour éliminer toutes les poussières.

Si votre moquette est en laine, il faut, une fois par an, après un dépoussiérage soigneux, la shampooiner avec une machine spécialement adaptée. Si, au contraire, elle est en fibres synthétiques, en plus d'un nettoyage hebdomadaire, lancez-vous, tous les deux ans environ, dans un nettoyage en profondeur à l'aide d'une machine à injection extraction. L'avantage ? Elle redonne aux moquettes et aux tapis leur aspect d'origine sans trop les mouiller.

Enlever les traces persistantes

Les taches de gras sont votre hantise ? Si jamais vous en renversez sur votre moquette, ne frottez surtout pas la trace tout de suite car vous risqueriez de l'étaler



et de la faire pénétrer dans les fibres. Retirez d'abord l'excédent à l'aide d'une cuillère, puis appliquez un mélange de terre de sommières et de benzine. Laissez sécher puis recommencez si nécessaire. Si la tache

est ancienne, appliquez dessus du papier absorbant puis passez un fer chaud, pour pouvoir absorber la graisse. S'il s'agit de tache de boue, attendez que la boue sèche jusqu'à ce qu'elle forme une croûte. A ce moment-là seulement, brossez-la énergiquement et passez l'aspirateur. Si, malgré tout, des traces subsistent, tamponnez-les avec un chiffon imbibé d'eau vinaigrée ou d'eau savonneuse. N'oubliez pas de rincer à l'eau claire et d'éponger les taches avec un linge propre.

Contre les marques de meubles

Les meubles laissent rapidement leurs empreintes sur les tapis et les moquettes épaisses. Pour leur redonner tout leur ressort, placez un fer à vapeur chaud à un centimètre au-dessus des poils écrasés. La vapeur les aidera à se redresser.

Dernière astuce

Terminez en passant l'aspirateur, puis un râteau en plastique. Votre moquette sera comme neuve !

Trucs et astuces

Fariner du poisson



Pour fariner les poissons de façon homogène et sans s'en mettre plein les mains, mettez le poisson et la farine dans une poche plastique et la secouer.

Tenir vos crêpes au chaud



Pour tenir les crêpes au chaud empilez-les entre deux assiettes posées sur une casserole d'eau bouillante.

Ne pas tacher votre robot en râpant des carottes



Les carottes râpées tachent souvent les robots ménagers. Pour les détacher passez un essuie-tout imbibé d'huile.

Eviter de se brûler avec la vapeur de l'auto-cuiseur



Pour ne pas risquer de se brûler avec la vapeur de la cocotte minute avant d'ouvrir mettez de l'eau sur le couvercle.

Page animée par

Ourida Aït Ali

Mots Fléchés N°3323

contraceptifs généralistes	↓	garniture de canine rayonnaires	↓	imagine ensablée	↓	localisées	↓	les meilleurs éléments mou	↓	corps céleste préposition	↓	hellène	↓
↓		↓		↓				↓		↓		tabassa	
symbole royal vigoureu- sement	→					artiste sur toile	→						
↓						céréale	↓			masse de pierre bords de cours	→		
épice indienne	→					les voies du sang parcours pédestre	→						repos bienfai- sants
retenue	↓							il vaut bien oui	→		siège papal	→	
↓								pièce	↓	authentique dérisoires	→	filets	↓
négation très coupante	→		langages gaéliques	→									
↓			couverte	↓		minée traitera sur le billard	→						due au vent
âge géo- logique reste de nauffrage	→				assom- mé dieu des amants	→		énuméra- tions prénom de Baba	→				
↓					organe de turbine	→				benêt plancher des vaches	→		
petits faucons	→					récoltes	↓					larqueur d'étoffe gratin du midi	→
scalpel	↓												
exemple de patience	↓	élimée	→					pièces de viande	→				
↓		sénilités	↓					jeûne	↓				outil de druide
					me por- terais bien plus mauvais	→					unités d'âge échappa- toires	→	
sodium au labo particu- larité	→		flotte en l'air engins volants	→						reçu en naissant	→		
↓										torche	↓		
						repré- sentez étoile du spectacle	→					marque d'infinif support d'images	→
bouquins	→							crochet d'éta- lier course d'appel	→				pas très courant
base de calcul	↓									doux	→		
↓													
dispo- sera	→	molib- dène ordre de saut	→		enduire de fine poudre cuivre	→							protec- teur d'index
↓									chamois à Lourdes	→			
fortement bâti	→						sans effets	→			venue au monde	→	

SUDOKU N°3323

			4	6		5		
		2						1
5	3	2			8	6		
2		8						6
			4		9			
9						3		5
		4	6			1	8	7
8					3			
	9		8	7				

SOLUTION SUDOKU N°3322

8	7	6	1	5	3	9	2	4
5	1	3	4	9	2	8	6	7
2	9	4	6	8	7	5	1	3
1	4	7	8	2	5	6	3	9
3	8	2	9	7	6	1	4	5
9	6	5	3	1	4	2	7	8
4	5	1	2	3	8	7	9	6
7	3	9	5	6	1	4	8	2
6	2	8	7	4	9	3	5	1

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3322

■	D	■	R	■	S	■	B	■	A	■	L	■	V
■	D	■	E	■	S	■	E	■	Q	■	U	■	I
■	R	■	E	■	D	■	U	■	I	■	R	■	E
■	L	■	E	■	V	■	R	■	I	■	E	■	R
■	C	■	R	■	E	■	T	■	I	■	M	■	A
■	C	■	H	■	A	■	S	■	T	■	E	■	T
■	E	■	S	■	E	■	N	■	A	■	T	■	S
■	O	■	F	■	F	■	E	■	R	■	T	■	R
■	A	■	R	■	A	■	I	■	R	■	E	■	O
■	R	■	E	■	C	■	A	■	S	■	E	■	E
■	D	■	I	■	S	■	R	■	U	■	S	■	E
■	F	■	I	■	L	■	D	■	E	■	N	■	A
■	T	■	I	■	T	■	I	■	R	■	E	■	G
■	P	■	O	■	T	■	A	■	G	■	E	■	S
■	R	■	E	■	P	■	E	■	T	■	E	■	E
■	M	■	I	■	S	■	E	■	R	■	A	■	S
■	A	■	S	■	A	■	L	■	T	■	O	■	G
■	O	■	L	■	A	■	S	■	A	■	E	■	P
■	E	■	I	■	D	■	G	■	A	■	I	■	E
■	E	■	N	■	S	■	O	■	L	■	E	■	I
■	P	■	E	■	T	■	A	■	S	■	E	■	A

Des pavés-passoires en "béton coquillage" pour drainer l'eau des villes

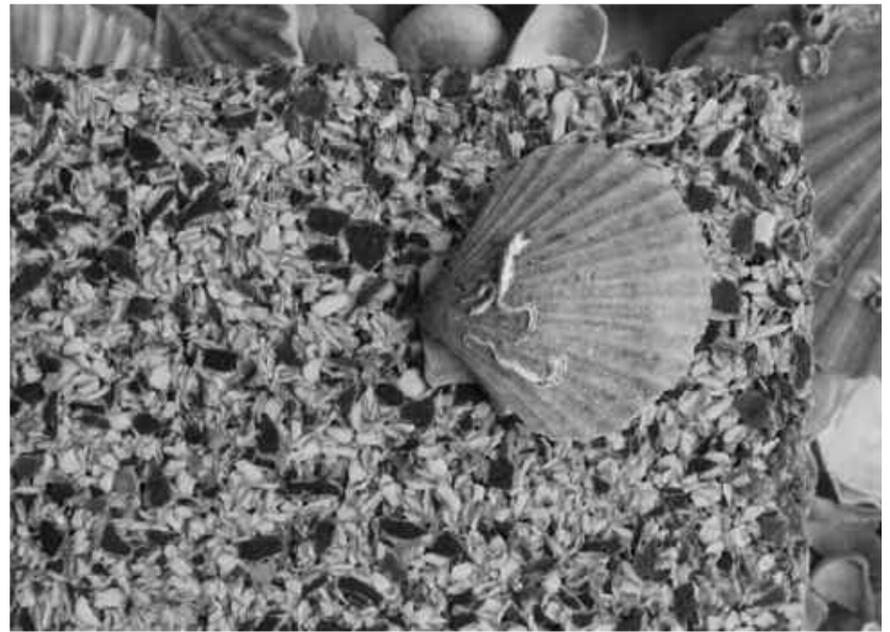
L'écopavé drainant Vecop mis au point par l'école d'ingénieurs ESITC Caen est une véritable passoire.

Et une aubaine écologique, selon ses inventeurs. Son béton incorpore des éclats de coquilles Saint-Jacques et de pétoncles. "La forme aplatie et irrégulière des éclats de coquillages concassés a une incidence sur la porosité du matériau final", résume l'ingénieur des matériaux Hector Cuadrado, qui a testé plusieurs espèces. La coquille de la moule est trop fine et le béton final moins résistant. Celle des huîtres est trop irrégulière et oblige à employer plus de liant. La bonne nouvelle, c'est que celle de la crépidule est idéale : Super-résistante, avec une forme plus intéressante encore que celle des pétoncles. Les *Crepidula fornicata*, des berlingots nuisibles et invasifs qu'il faut draguer pourraient donc trouver un nouveau débouché et devenir utiles à la collectivité.

De 30 % à 50 % d'économie de granulats et de sable

Au final, ce béton aéré, alvéolé, léger, poreux, filtrant... se fabrique avec une formulation allégée de 30 % à 50 % en granulats, issus d'un procédé extractif lourd et gourmand en énergie. Il est aussi plus économe en sable... à un moment où la

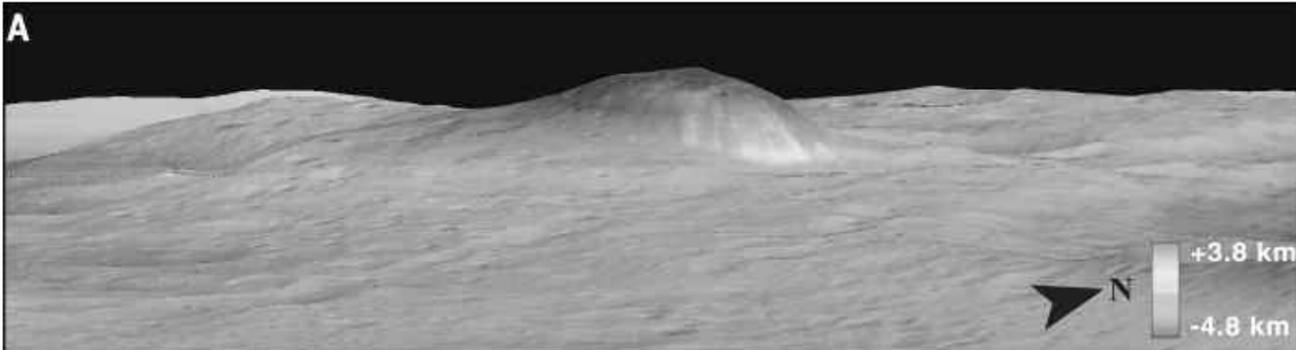
pression sur cette dernière ressource devient préoccupante. Le produit final est destiné à des zones à faible trafic : parkings, bordures, trottoirs ou rues piétonnes. "La propriété drainante permet de lutter contre l'artificialisation des sols et de mieux gérer les eaux pluviales", souligne Stéphanie Le Boulanger, ingénieure en recherche et développement à l'ESITC Caen. La bétonisation imperméabilise les villes avec deux effets destructeurs. L'effet parapluie perturbe le cycle naturel de l'eau, l'empêche d'entrer dans le sol et de remplir les nappes phréatiques. L'effet entonnoir provoque un déversement vers les stations d'épurations... qui en cas de saturation sont délestées dans les rivières, (eaux usées comprises). Sa performance serait donc comparable à celle du béton drainant Tarmac. "Le coût est identique à un pavé drainant classique, soit 25 à 30 euros le m²", précise Stéphanie Le Boulanger. La pose plus complexe le rend plus cher qu'un pavé classique, mais ce serait peu cher pour se reconnecter au cycle naturel de l'eau et collecter les eaux pluviales sans engorger ses égouts... parfait en tous cas pour les villes humides de Normandie... Comme tous les matériaux poreux, l'écopavé Vecop est sensible aux cycles de gel-dégel mais peut néanmoins résister jusqu'à 130 cycles de -18° à +20°C en 24h, selon ses concepteurs. Il est conçu pour des régions tempérées, avec des jours de neige inférieur à moins d'une quinzaine



de jours. Le laboratoire de recherche des matériaux de l'ESITC Caen planche également sur une autre utilisation du béton coquillage, pour des récifs artificiels cette fois. Une fois immergés, les blocs poreux sont rapidement colonisés par des espèces marines, végétales comme animales, souligne Hector Cuadrado, ingénieur en récifs artificiels. "Le matériau se détériore rapidement au début de son exposition au milieu marin mais il se stabilise une fois colonisé". Pour le moment, les parpaings ressemblent à des parallépipèdes creux, des

sortes de moules à gaufre rectangulaires. Mais l'équipe prévoit de travailler avec une imprimante en 3D pour fabriquer des formes plus complexes, des volumes arrondis, plus organiques, plus larges ou au contraire fourmillant de petites alvéoles propices à la colonisation d'espèces très diversifiées. C'est ainsi que Saint Jacques, pétoncles et autres coquillages retourneront demain dans leurs fonds originels où ils favoriseront l'implantation de nouvelles espèces marines.

Un cracheur de glace sur Cérès



La sonde Dawn est en orbite autour de la planète naine Cérès, dans la ceinture principale d'astéroïdes située entre Mars et Jupiter. Avec un diamètre de 950 km, c'est le plus grand corps de la zone mais il n'avait jamais été exploré avant la visite de Dawn et son exploration réserve de nombreuses surprises comme la présence de taches lumineuses en surface ou celle d'une mystérieuse montagne appelée Ahuna Mons qui culmine à 5.000 mètres d'altitude avec une

hauteur moyenne de 4.000 mètres pour un diamètre de douze kilomètres environ. Elle apparaît comme un dôme aux parois lisses et abruptes. La présence d'un relief si haut sur Cérès est une source de perplexité pour les astronomes. Dans une série de six articles qui sont publiés dans la revue Science, en ce début septembre, les spécialistes ont analysé de nouvelles données envoyées par la sonde Dawn et affinent leur connaissance de Cérès et de sa mystérieuse montagne qui s'avèrerait

être un volcan de glace, un cryovolcan. Ahuna Mons est en forme de dôme avec une base elliptique et un sommet concave. Il possède également d'autres caractéristiques physiques qui indiquent qu'il s'agit bien d'un cryovolcan.

Ahuna Mons est la seule vraie montagne à la surface de Cérès

Après "l'avoir longtemps étudié nous pensons qu'il s'agit bien d'un dôme

soulevé par le cryovolcanisme" confirme David Williams de l'université d'état d'Arizona. A priori, il s'agit d'une structure relativement jeune à l'échelle géologique (une centaine de millions d'années quand même) qui ne présente que peu de traces d'érosion. Il aurait pu naître d'une interaction chimique entre des sels de chlore (déjà identifiés sur d'autres zones de Cérès) et de la glace d'eau en sous-sol. L'ensemble a bouillonné et donné naissance à Ahuna Mons.

Ce n'est qu'une hypothèse car les chercheurs ne possèdent pas de données sur la composition chimique du sous-sol. Mais Cérès recèle bien de la glace d'eau sous la surface, la sonde Dawn a pu le prouver. Les cryovolcans sont connus depuis la première observation par la sonde Voyager 2 d'un tel relief sur Triton, une lune de Neptune. Depuis il en a été découvert sur Pluton, sur deux lunes de Saturne, Titan et Encelade, et sur Ganymède, un des satellites naturels de Jupiter.

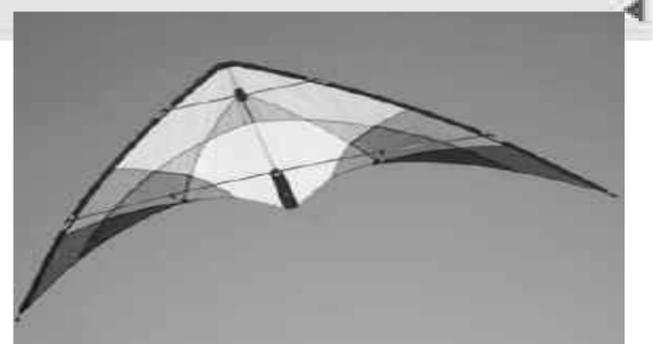
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CERF-VOLANT

Inventeurs : Chinois Date : IV^e siècle avant Jésus-Christ Lieu : Chine

Le cerf-volant ne sert pas uniquement à faire plaisir aux enfants. Non, il est plutôt mis au point à des fins militaires pour envoyer des messages secrets par dessus les lignes ennemies. Marco Polo nous raconte même dans ses écrits que certains cerf-volants sont capables de transporter un homme.



EMPIRE *2015



20h55



Venu assister à une session d'enregistrements du nouvel album de Lucious, « Inferno », Snoop Dogg lui demande d'y faire participer Jamd. Ce dernier est lui aussi en studio pour son prochain opus, mais n'est guère satisfait de sa prestation. Cookie vient annoncer à son ex-mari qu'elle a refusé la demande en mariage d'Angelo et a rompu avec lui, mais elle n'apprécie guère de voir Giuliana à ses côtés.

EMBRASSEZ QUI VOUS VOUDREZ



20h55



Bertrand Lannier, un riche agent immobilier parisien, et son épouse, Elizabeth, s'apprêtent à partir en vacances au Westminster, un palace du Touquet. Leurs voisins Véronique et Jérôme doivent les rejoindre. Mais Jérôme, sans le sou, a loué un mobile home au bord de la mer. L'avant-veille du départ, Bertrand prétend être débordé de travail pour rester avec son amant. Il laisse sa place à Julie, la meilleure amie d'Elizabeth.

SECRETS D'HISTOIRE



20h55



Stéphane Bern part sur les traces d'une grande reine du Moyen Âge, Aliénor d'Aquitaine, première femme de pouvoir de l'Histoire de France. Née en 1122, Aliénor épouse, à 15 ans, Louis VII, roi de France. En 1152, le couple divorce d'un commun accord. Elle se remarie alors avec Henri II Plantagenêt, futur souverain d'Angleterre. Fine stratège, elle utilise la légende du roi Arthur, qu'elle enjolive, pour justifier les conquêtes menées par son époux, et se bat pour conserver le trône d'Angleterre ainsi que sa très chère Aquitaine. Pour son fils préféré, le fameux Richard I^{er} Cœur de Lion, elle mate à elle seule toutes les rébellions.

L'HÉRITIÈRE



20h55



Philippe Keller, à la tête d'une entreprise de fusils, est tué lors d'une partie de chasse. Sa jeune veuve Ana prend alors les commandes de ce fleuron de l'industrie stéphanoise, afin qu'il ne fusionne pas avec une autre société. Dépassée par ce business d'hommes où elle peine à trouver sa place, Ana devient obsédée par l'entreprise et en oublie le bien-être de ses enfants, Sacha, 16 ans, et Chloé, 22 ans. Cette dernière va alors se dresser contre sa propre mère.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

THE KILLING



20h55



Robert Zeuthen et ses proches collaborateurs tentent de comprendre ce que le ravisseur cherchait en s'introduisant dans les locaux de Zeeland. La police arrive en renfort et fouille tout le bâtiment à la recherche d'indices. De son côté, Sarah Lund est prise en otage et ligotée par le malfaiteur. Borch arrive à temps pour la sauver et neutraliser le criminel. De longues heures d'interrogatoire commencent alors.

COLD CASE
LA COMTESSE

20h55



En 1966, l'«Americana» effectuait sa dernière traversée de l'Atlantique. Darcy Curtis, qui faisait partie des passagers, se réjouissait de ce voyage. De nos jours, le cadavre de Darcy est découvert à l'occasion de la rénovation du navire. En 1966, tout le monde avait pensé que la jeune femme s'était suicidée en se jetant par-dessus bord. Ses chaussures avaient effectivement été retrouvées sur le pont, près du bastingage. Cependant, en examinant le corps, les médecins découvrent que la malheureuse a été assassinée.

CARS : QUATRE ROUES



20h55



Flash McQueen, une rutilante voiture de course en pleine ascension vers la gloire, se rend à Los Angeles pour la plus grande compétition de la saison. En transitant par la route 66, Flash se perd dans un bourg tranquille, Radiator Springs. Coincé dans le village, le jeune Flash y fait la connaissance de véhicules vieillissants et un peu «ploucs». Parmi eux, l'intransigeant Doc Hudson, voiture aux règles morales très strictes, ou Martin, vieux camion déginglé, naïf et très attachant. Il rencontre également la douce Sally, une charmante Porsche qui ne le laisse pas insensible. L'arrogant champion va changer au contact de ces voitures si sympathiques...

LA COLÈRE DES TITANS



20h55



Dix ans après son incroyable victoire contre le monstrueux Kraken, l'héroïque Persée, demi-dieu et fils de Zeus, vit dans un paisible village de pêcheurs. Il y élève seul son fils de 10 ans, Hélius. Mais son père est capturé par Arès et Hadès. Ces derniers ont décidé de le trahir pour faire alliance avec Kronos. La force des Titans s'accroît considérablement. Persée doit faire face à son destin en se lançant dans une quête difficile qui le mènera jusqu'aux Enfers. Epaulé par la reine guerrière Andromède, le dieu déchu Héphaïstos et Agénor, il va tout mettre en oeuvre pour libérer Zeus, renverser les Titans et sauver l'humanité...

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

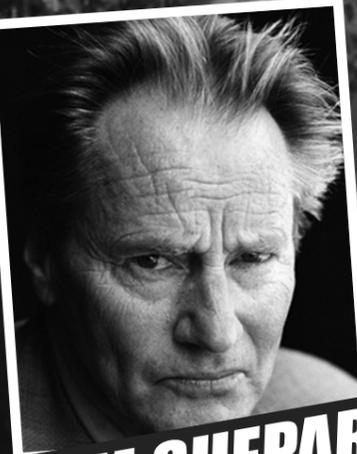
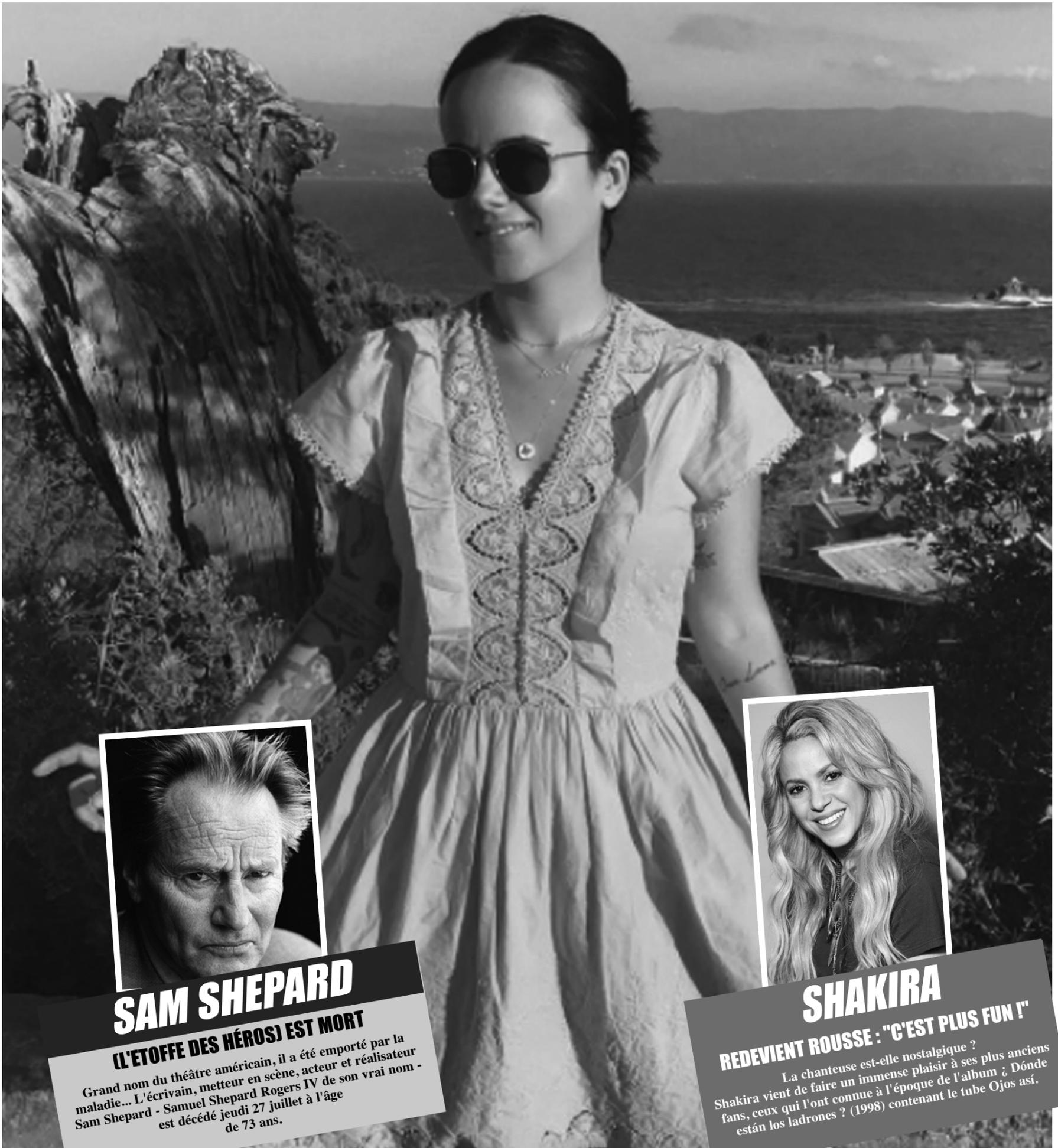
ALIZÉE

SON JOLI MESSAGE À SA FILLE ANNILY, PARTIE AUX USA AVEC JÉRÉMY CHATELAIN

La jeune et jolie maman est fière de sa petite princesse... Alizée et sa fille Annily entretiennent une relation mère-fille assez fusionnelle. Ainsi, quand la pré-adolescente de 12 ans passe une partie de ses vacances d'été aux États-Unis auprès de son papa Jérémy Chatelain, la chanteuse de 32 ans ne peut

s'empêcher d'avoir une pensée pour sa princesse... C'est dans ce contexte que, dimanche 30 juillet 2017, la compagne de Grégoire Lyonnet - son ex-partenaire de Danse avec les stars 4, qu'elle a épousé en juin 2016 en Corse - a publié une très jolie photo d'elle et sa fillette, immortalisées par Petra Bernardi Stevcikova, sur

Instagram. "Amour éternel #mafille #mavie #complicité #family #love #proud #mymoveygirl", pouvait-on lire en légende du cliché en noir et blanc sur lequel on peut voir la jolie maman tout sourire, poussant un chariot depuis lequel sa "lovely girl" la regarde avec affection.



SAM SHEPARD

(L'ETOFFE DES HÉROS) EST MORT

Grand nom du théâtre américain, il a été emporté par la maladie... L'écrivain, metteur en scène, acteur et réalisateur Sam Shepard - Samuel Shepard Rogers IV de son vrai nom - est décédé jeudi 27 juillet à l'âge de 73 ans.



SHAKIRA

REDEVIENT ROUSSE : "C'EST PLUS FUN !"

La chanteuse est-elle nostalgique ? Shakira vient de faire un immense plaisir à ses plus anciens fans, ceux qui l'ont connue à l'époque de l'album : *Dónde están los ladrones ?* (1998) contenant le tube *Ojos así*.

Fajr	04h04
Dohr	12h55
Asr	16h43
Maghreb	19h59
Icha	21h32

SUR SON RÔLE DANS LA GUERRE EN IRAK

ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE POURSUIVRE TONY BLAIR EN JUSTICE

Grande déception dans les milieux anti-guerre, le tribunal de haute instance britannique a bloqué une tentative d'engager des poursuites contre l'ex-Premier ministre travailliste Tony Blair sur la guerre en Irak.

La campagne, menée depuis plusieurs années par l'ancien général irakien Abdul Wahed Shannan Al Rabbat, pour prouver au monde entier que l'ancien Premier ministre britannique a commis ce qu'il qualifie - de crime d'agression - lors de l'invasion de l'Irak en 2003, n'a semble-t-il pas permis d'engager des poursuites contre Tony Blair.

Ce genre d'acte criminel ne figure ni dans la juridiction anglaise ni dans celle du Pays de Galles, a conclu un juge de la haute cour britannique, soulignant qu'une telle - procédure - n'a aucune perspective - d'aboutir effectivement sur une condamnation.

L'ex-général de l'armée irakienne avait espéré pouvoir traîner devant les tribunaux Tony Blair, son ex-ministre des affaires étrangères, Jack Straw et l'ancien procureur général Lord Goldsmith, nommé par Tony Blair, pour leur rôle dans l'invasion de l'Irak en 2003, aux côtés des néo-conservateurs Américains sous la direction à l'époque de George W Bush, pour renverser l'ex-président irakien Saddam Hussein sous prétexte qu'il possédait des armes de destructions massives, alors qu'aucune trace de ce prétendu Arsenal n'a été trouvée.

Le miraculé Tony Blair, qui a réussi à échapper à toutes les tentatives de poursuite devant les tribunaux pour des faits très graves notamment pour crime de guerre, s'est contenté, il y a environ plus d'une année, de présenter ses excuses aux familles de ceux tués pendant la



guerre d'Irak en 2003, mais a continué de clamer que son choix d'avoir impliqué les troupes britanniques dans la guerre en Irak était le bon choix.

Cela amène encore une fois à douter du sérieux et du parti pris de la CPI devant son silence assourdissant et son

impuissance à traîner devant la juridiction internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité Georges Buch, Tony Blair, Sarkozy, Netanyahu... La CPI se contentant de poursuivre exclusivement, à deux exceptions près, des responsables africains.

JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

FRANCE 24 HONORE DEUX SLAMEUSES ALGÉRIENNES

À l'occasion de la Journée de la femme africaine célébrée chaque année le 31 juillet la télévision d'information continue France 24 a honoré 5 femmes qui, par leur engagement pour la société, la culture ou l'environnement, ont marqué de leur empreinte le continent africain. Parmi celles-ci, ont été mises à l'honneur avant-hier, les Algériennes Zoulikha Tahar (alias Toute fine, son nom d'artiste) et sa comparse Samia Manel (dite Sam Mb) du collectif mixte de slameuses "Awal". La vidéo dans laquelle ces jeunes femmes, âgées toutes les deux de 24 ans, interprètent une chanson en slam (une sorte de poésie urbaine déclamée dans un rythme saccadé) a été vue plus de 150.000 fois sur Internet

depuis janvier 2017, et elles y dénoncent le harcèlement de rue des femmes à Oran (où elles vivent) mais plus généralement en Algérie et sur la planète entière, d'après elles, aujourd'hui. "Difficile de marcher dans les rues en Algérie sans se faire siffler, commenter et parfois insulter, quand nos harceleurs ne supportent pas d'être ignorés. Et le fait de porter le voile n'y change rien" témoigne sur France 24 Zoulikha Tahar, doctorante en mécanique des matériaux, à l'université de Sidi-Bel-Abbès. Samia Manel, elle, fait de la musique depuis son enfance, inspirée par son père. Dans l'un de leur texte chanté, intitulé *Coupable*, les deux jeunes femmes parlent du fait de "se

sentir coupable de sortir dans la rue, d'occuper un espace public encore dominé par les hommes". "Certains disent qu'on en fait des tas. Mais venez vivre en journée en tant que femme. Et vous verrez si on fait de rien, un drame" ont-elles aussi écrites d'une plume douloureuse. "Voilée ou non, les hommes doivent nous laisser libres de circuler le cœur léger, sans la crainte d'être harcelée. C'est le message que nous voulions faire passer" dit Zoulikha Tahar, d'une voix posée, tranquille. Est-ce que cette jeune femme souriante demande l'impossible ? Selon la loi algérienne, le harcèlement des femmes dans les lieux publics est passible de 2 à 6 mois de prison et ceci depuis le 5 mars 2017

NEUTRALISÉS À TIPAZA LES HUIT TERRORISTES IDENTIFIÉS

Les huit dangereux terroristes neutralisés depuis le 23 juillet 2017 à Gouraya, wilaya de Tipaza, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été identifiés, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité menée par les forces de l'ANP depuis le 23 juillet 2017 dans la zone de Safsafa, wilaya de Tipaza /1^{er} RM, ayant permis, jusqu'à cette heure, de neutraliser huit (8) terroristes et de récupérer dix (10) armes à feu et une importante quantité de munitions, il a été procédé à l'identification de ces criminels. Il s'agit des terroristes : B. Bellahouel, alias Dha Noun, B. Faouzi, alias Abou Jihad, A. Mohamed, alias Abou Ammar, B. Karim, alias Abou Bakr El Ansari, S. Mebkhouit, alias Abou El Bassir, H. B. El Hadj, alias "Abou Mansour", N. Abdelghani, alias Abou El Yatim, et S. Habib, alias Abou Hamza, précise la même source.

Dans le même contexte et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'ANP a découvert et détruit trois (03) mines de confection artisanale à Bordj Bou Arreridj /5^{er} RM.

COMITÉS OLYMPIQUES AFRICAINS MUSTAPHA BERRAF DÉSI- GNÉ PRÉSIDENT DE LA COMMIS- SION D'ÉTHIQUE

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a été désigné par ses pairs à la tête de la commission d'éthique de l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA), lors de la 52^e session ordinaire de l'instance continentale (31 juillet - 3 août) qui se tient à Abuja au Nigeria. Berraf (63 ans) a été réélu premier vice-président de l'ACNOA pour la 5^e fois à l'occasion des travaux de la 17^e Assemblée générale de cette instance tenue entre le 9 et le 11 mai à Djibouti. Ancien basketteur international, Berraf avait été réélu le 27 mai président du COA pour un nouveau mandat olympique (2017-2020) après avoir récolté 80 voix, loin devant son seul concurrent au poste, Abdelhakim Dib (45 voix).

ENTRE HASSI-MESSAOUD ET TUNIS AIR ALGÉRIE ENVISAGE UNE NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE

La compagnie aérienne Air-Algérie envisage d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne entre Hassi-Messaoud (wilaya de Ouargla) et Tunis (Tunisie), a appris hier l'APS auprès du directeur général de cette compagnie nationale. "L'ouverture de cette ligne en perspective entre dans le cadre du programme de développement d'Air Algérie visant à améliorer la qualité des prestations et répond également aux attentes de la clientèle", a déclaré Bakhouche Alleche, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouargla. A ce propos, une étude de marché couvrant notamment les aspects économiques et commerciaux est en cours d'exécution par les services de l'entreprise pour analyser et évaluer la rentabilité de cette ligne, a-t-il expliqué. M. Alleche a fait savoir par ailleurs que le vol commercial, qui a été prévu entre Ouargla et Tunis en février dernier, a été annulé pour des considérations commerciales. Au cours de sa visite, le premier responsable d'Air Algérie s'est enquis du fonctionnement de différentes installations relevant de la Compagnie à travers la daïra d'Ouargla et celle de Hassi-Messaoud, tout en étant attentif aux préoccupations socio-professionnelles soulevées par le personnel de cette entreprise nationale. Dans ce contexte, M. Alleche a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail, notamment en ce qui concerne la réorganisation du régime de travail. La wilaya d'Ouargla dispose actuellement de deux aéroports nationaux, à savoir : Aïn El-Beïda (Ouargla) et Sidi-Mehdi (Touggourt), ainsi qu'un aéroport international Oued Irara-Krim Belkacem (Hassi-Messaoud).